

L'ACTION UNIVERSITAIRE



VOLUME V - No 5
Saint-Hyacinthe
JANVIER 1939

Association Générale des Diplômés de l'Université de Montreal

Comité d'honneur:

Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le cardinal-archevêque de Québec
L'archevêque de Montréal, chancelier de l'Université
Le président général de l'Université
Le recteur de l'Université
Le président de la Commission d'Administration de l'Université
Le premier ministre de la province de Québec
Le secrétaire de la province de Québec
Son Honneur le maire de Montréal

Comité exécutif:

Me Arthur Vallée (Droit), président.
Docteur Louis-Charles Simard (Médecine), 1er vice-président.
Docteur Denis Forest (Chirurgie dentaire), 2e vice-président.
M. Hermas Bastien (Philosophie), secrétaire.
M. Henri Groulx (Pharmacie), trésorier.
Docteur Stephen Langevin, ancien président.
Le rédacteur en chef de *L'Action Universitaire*.

Conseil général:

Les membres du comité exécutif et les délégués suivants:
Théologie: MM. Irénée Lussier et Gér. Chaput, p.s.s.
Droit: Me Charles-Emile Bruchesi et Me Roger Brossard (délégués provisoires).
Médecine: Docteur Donatien Marion et Docteur Jean Saucier.
Philosophie: Mlle Juliette Chabot et le Docteur Ant. Barbeau.
Lettres: MM René Guenette et Jean-Marie Gauvreau (délégués provisoires).
Sciences: Docteur Georges Préfontaine et M. Philippe Montpetit.
Chirurgie dentaire: Docteur Armand Fortier et Docteur Gérard Plamondon.
Pharmacie: MM. Marius Létourneau et Henri Lanouette.
Sciences sociales: Me Fernand Chaussé et Me Alfred Labelle.
Agriculture: MM. Fernand Corminboeuf et Aimé Gagnon (délégués provisoires).
Médecine vétérinaire: Dr Georges Rajotte et Dr Bernard Lasalle, délégués provisoires.
Htes E. Commerciales: MM. Jean Nolin et Gérard Parizeau.
Optométrie: MM. Arm. Messier et Roland de Montigny.
M. Jules Labarre, assistant-secrétaire.
Le président de l'Association générale des étudiants.

Comité du Fonds des Anciens:

MM. Arthur Vallée, Olivier Lefebvre, Docteurs Edmond Dubé, Damien Masson, Eudore Dubeau, Stephen Langevin, Louis-Charles Simard, M. Henri Groulx, trésorier.

L'Action Universitaire:
Hermas Bastien, directeur.

Vérificateur honoraire:
Jean Valiquette (H.E.C.)

Nos Anciens et la Politique

Sénateurs

BEAUBIEN, Charles-Philippe	Droit 1894	FAUTEUX, G.-André	Droit 1900
BOURGEOIS, Charles	Droit 1904	LACASSE, Gustave	Médecine 1913
DANDURAND, Raoul	Droit 1883	RAINVILLE, Joseph-H.	Droit 1900

Députés aux Communes

(Election du 14 octobre 1935)

BERTRAND, Ernest	Droit 1915	Montréal-Laurier	FONTAINE, T.-A.	Droit 1917	Saint-Hyacinthe-Bagot
CARDIN, P.-J.-A.	Droit 1908	Richelieu-Verchères	FOURNIER, Alphonse	Droit 1923	Hull
CASGRAIN, Pierre-F.	Droit 1910	Charlevoix-Saguenay	HEON, Georges	Droit 1924	Argenteuil
CRETE, J.-A.	Optométrie 1912	Saint-Maurice-Lafleche	LACOMBE, Liguori	Droit 1922	Deux-Montagnes
DENIS, Azellus	Droit 1929	Montréal-Saint-Denis	LEDUC, Rodolphe	Chir. dent. 1924	Wright
DESLAURIERS, Hermas	Médecine	Montréal-Sainte-Marie	RAYMOND, Maxime	Droit 1908	Beauharnois
FERLAND, C.-Edouard	Droit 1917	Joliette-L'Assomption-Montcalm	THAUVETTE, Jos.	Médecine 1901	Vaudreuil-Soulanges
FERRON, Emile	Droit 1922	Berthier-Maskinongé	WERMENLINGER, E.-J.	Génie civil 1911	Montréal-Verdun

Conseillers législatifs

CHAMPAGNE, Hector	Droit 1884	DUTREMBLAY, Pamphile	Droit 1901
DANIEL, Joseph-F.	Droit 1896	LEMIEUX, Gustave	Chirurgien dentaire 1894

Députés à l'Assemblée législative

(Election du 17 août 1936)

ADAM, Philippe	Médecine	Bagot	LANGLAIS, Horm.	Sc. com. 1914	Iles-de-la-Madeleine
BARRETTE, Hermann	Droit 1920	Terrebonne	LEDUC, F.-J.	Génie civil 1914	Laval
BELANGER, J.-G.	Optométrie 1920	Dorion	MONETTE, Philippe	Droit 1913	Laprairie
BERCOVITCH, Peter	Droit 1906	Saint-Louis	PAQUETTE, J.-H.-A.	Médecine 1913	Labelle
BERTRAND, Chas-Aug.	Droit 1915	Laurier	POULIOT, Camille	Médecine 1924	Gaspé-Sud
BOYER, Auguste	Droit 1920	Châteauguay	SAUVE, Jean-Paul	Droit 1930	Deux-Montagnes
DUBE, A.	Médecine 1926	Rimouski	TELLIER, Maurice	Droit 1920	Joliette
DUGUAY, Léo	Chir. dent. 1926	Lac-Saint-Jean	TACHE, Alex.	Droit 1923	Hull
DUPLESSIS, Maurice	Droit 1913	Trois-Rivières	TRUDEL, Marc	Médecine 1922	Saint-Maurice
HAMEL, Philippe	Chir. dent. 1907	Québec-Centre			

NOUS COMPTONS SUR EUX

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

THEOLOGIE — DROIT — MÉDECINE — PHILOSOPHIE
— LETTRES — SCIENCES — CHIRURGIE DENTAIRE —
PHARMACIE — SCIENCES SOCIALES, ÉCONOMIQUES
ET POLITIQUES — GENIE CIVIL — AGRICULTURE
MÉDECINE VÉTÉRINAIRE — COMMERCE —
OPTOMETRIE — ENSEIGNEMENT CLASSIQUE —
ENSEIGNEMENT MODERNE — PÉDAGOGIE—MUSIQUE
— DESSIN — ART MENAGER — TOURISME —
ÉLOCUTION — ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES
GARDES-MALADES — HYGIÈNE SOCIALE APPLIQUÉE.



Pour tous renseignements, s'adresser au

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1265, rue Saint-Denis

Montréal

Le Cercle Universitaire de Montréal

(Fondé en 1918)

Bureau élu le 10 mai 1938

Président: M. J.-ÉDOUARD LABELLE

Secrétaire: M. LEON LORRAIN

Vice-Président: M. C.-O. MONAT

Trésorier: M. JEAN VALIQUETTE

Membres du Conseil

ERNEST CHARRON
AIME COUSINEAU
EUDORE DUBEAU

PAUL GAGNON
HENRY LAUREYS
DONATIEN MARION

LESTER MERCIER
RENE MORIN
GERARD PARIZEAU

GUILLAUME ST-PIERRE
JEAN SAUCIER

Conseillers adjoints

MM. A. DUPERRON, P.-E. LAFONTAINE, DOMINIQUE PELLETIER, GERARD PLAMONDON, L.-C. SIMARD.

Personnel des Comités

Régie interne

MM. E. CHARRON, A. COUSINEAU, E. DUBEAU,
H. LAUREYS, L. LORRAIN, C.-O. MONAT,
JEAN VALIQUETTE.

Jeux

MM. R. CHENEVERT, E. LANGLOIS, Y. LAURIER,
D. MARION, JEAN SAUCIER,
L.-C. SIMARD.

Bibliothèque

MM. E. BEAULIEU, L. LORRAIN, G. PELLETIER,
A. VALLEE.

MM. A. BAILEY, J. FICHET, J.-U. GARIÉPY,
J.-L. LACASSE, L.-A. MAGNAN.

Le président du Cercle est de droit membre de tous les comités.

Vérificateur: M. LOUIS TROTTIER.

LE CERCLE UNIVERSITAIRE (LIMITÉE)

(Fondé en 1924)

Président: M. EUDORE DUBEAU

Trésorier: M. AIME COUSINEAU

Secrétaire: M. GEORGES PELLETIER

Membres du Conseil

MM. E. R. DECARY ALPHONSE FERRON

Vérificateur: M. LUCIEN FAVREAU



"Quel inconvénient trouvez-vous au programme double?"
 "On est trop longtemps sans fumer de Sweet Caporals!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

Anciens de
 l'Université de Montréal,

LISEZ

Le Quartier latin

Journal officiel des étudiants

Pour revivre les jours d'autrefois

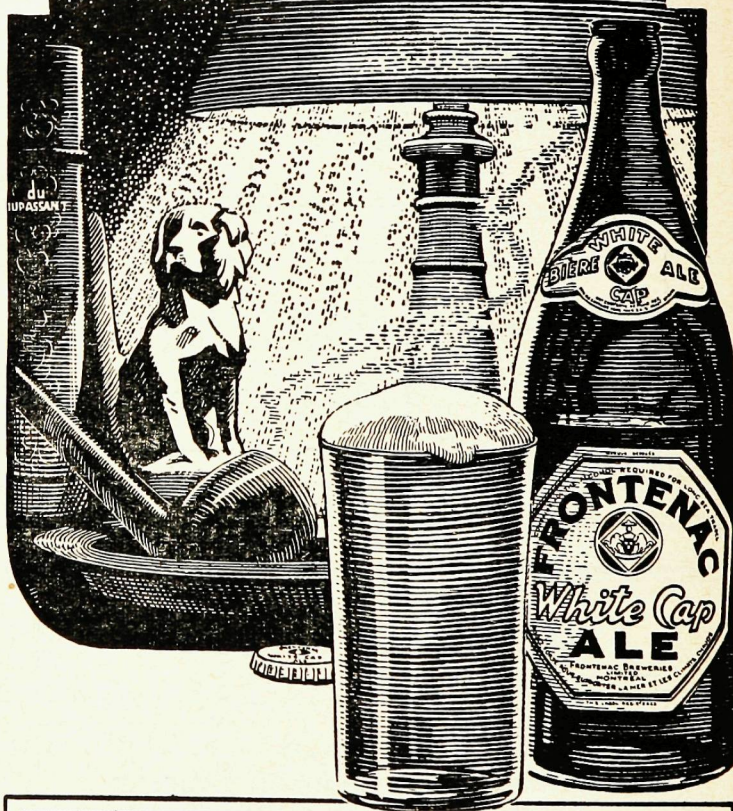
Association générale des Etudiants de
 l'Université de Montréal

539, rue De Montigny

Harbour 0530

MONTREAL

Le Choix des Connaisseurs



**La bière Frontenac
 White Cap**

La Reine des Bières

L'ACTION UNIVERSITAIRE

REVUE DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES DIPLÔMÉS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

Aux Anciens	4
<i>Henri Groulx</i>	
Cavelier de La Salle.....	5
<i>L'abbé Lionel Groulx</i>	
L'Ecole de Bibliothécaires.....	6
<i>Lucien Lusignan</i>	
Notre Capital Humain.....	7
<i>Dr Joseph Baudouin</i>	
Promenade avec Chardonne (suite)....	12
<i>Roger Duhamel</i>	
La Vie Universitaire au Canada.....	17
Chez les Anciens.....	18
Ce que les Anciens écrivent.....	19
Ceux qui s'en vont.....	20
Quelques livres	20

Rédaction

515, est, rue Sherbrooke
Tél. PL 4812
MONTREAL

Impression et expédition

"Le Courrier de Saint-Hyacinthe"
SAINT-HYACINTHE

Abonnement: Au Canada.....\$1.00
A l'étranger..... 1.50

Paraît chaque mois, sauf juillet
et août.

DIRECTEUR: HERMAS BASTIEN

AUX ANCIENS

par Henri Groulx



L'ASSEMBLEE annuelle de l'A.G.D.U.M. a eu lieu le 20 décembre dernier, au Cercle Universitaire. L'assemblée s'est terminée par la réélection en bloc de l'Exécutif.

Le nombre des associations représentées au Conseil général est toujours de treize. Ce nombre ne semble pas devoir être malchanceux, car l'Association entrevoit la possibilité de fonder des associations d'anciens; celle des diplômés de l'Ecole de Bibliothécaires et celle des diplômés de l'Institut pédagogique, (Faculté d'éducation).

Le trésorier préfère cependant parler finance. Comme la revue l'a déjà rappelé, la fête des anciens a rapporté au secrétariat des recettes nettes de \$459.23, sans compter les revenus additionnels du numéro spécial de mai. Nous en profitons pour remercier tous ceux qui ont contribué à faire un succès de la fête et de la livraison spéciale. Pour une fois, nous avons appris que la revue pouvait servir d'excellent medium de publicité. L'exemple des hommes d'affaires qui nous font confiance devrait inciter un plus grand nombre d'anciens à annoncer dans *l'Action Universitaire* pour leurs affaires personnelles ou se faire les propagandistes de notre revue auprès des maisons d'affaires où ils occupent des situations de premier plan.

Qu'il me soit permis cependant de dire que c'est à l'item abonnement qu'il y aurait lieu pour les anciens de faire un effort. Plusieurs se sont étonnés de ne pas recevoir de compte. Nous en omettions l'envoi par me-

sure d'économie. Nous croyons que le chèque inclus dans chaque numéro était un rappel suffisant pour ceux qui n'ont pas la conscience en paix. Depuis quelques semaines, nous nous sommes cependant rendus à un désir assez général et nous faisons tenir aux retardataires le compte convenu. Une initiative heureuse à notre sens, c'est la collaboration entre les anciens et les étudiants actuels. Cette coopération pourra se manifester en plusieurs occasions. Le représentant de l'A.G.E.U.M., par son président M. Daniel Johnson, a suggéré à l'A.G.D.U.M. d'accorder son patronage au festival sportif que projettent les étudiants. A partir de février, *l'Action Universitaire* publiera une chronique rédigée par un étudiant. Il va sans dire que beaucoup d'autres occasions de coopérer feront mieux se connaître deux groupes de personnes également attachés à leur *Alma Mater*; par leurs rêves d'avenir et leurs souvenirs d'étudiants. Les finissants de chaque Faculté, l'A.G.D.U.M. se propose de trouver un moyen de les inviter à la fête des anciens, maintenant traditionnelle.

Le trésorier, qui partage avec l'exécutif les soucis de l'administration, ne veut pas terminer cette note sans remercier ceux qui, à des degrés divers, coopèrent avec le secrétariat. Il fait appel à tous ceux dont le travail pourrait être plus intense. Vous comprendrez qu'à cause d'une remarque antérieure, relative aux cotisations, il prend bien garde d'oublier les abonnés à la revue.

Henri GROULX

Rappel

LE CHÈQUE INCLUS EST RÉSERVÉ À CEUX
QUI N'ONT PAS SOLDÉ LE PRIX DE LEUR
ABONNEMENT.

CAVELIER DE LA SALLE

par

l'abbé Lionel Groulx



EN 1669 Cavalier de La Salle (1) a tout juste vingt-six ans. Depuis quelques années, chacun le sait, sa jeunesse nous est mieux connue. Il est né à Rouen le 21 novembre 1643, d'une famille de merciers en gros. Leur nom de La Salle, les Cavalier le tiennent d'une seigneurie qui est leur propriété familiale. Après six ans d'étude au collège des jésuites de sa ville natale, le jeune Robert entre, à peine âgé de quatorze ans, au noviciat de la Compagnie de Jésus à Paris. Il y restera neuf ans, complétant ses études, enseignant lui-même, prononçant ses premiers vœux. Quand il quitte la Compagnie, le 28 mars 1667, à l'âge de 24 ans, qui est-il? Ne voyons en lui, comme l'ont fait diverses écoles d'historiens, ni un vulgaire aventurier, ni un demi-dieu. Voyons-le tel qu'il est: un superbe jeune homme bâti en géant, intelligent, cultivé, plein d'enthousiasme, éloquent et laissant percer, sous un masque assez impénétrable, une opiniâtreté froide, sourde, un peu de fatuité, une extrême mobilité d'esprit et d'humeur. Il a de l'esprit et de la culture. Et il a des moeurs. Il souffre même de scrupules. Son séjour chez les Jésuites lui a grandement profité. Ses maîtres lui ont reconnu de l'intelligence, un talent particulier pour les mathématiques. Plus tard, l'un de ses compagnons d'aventure, Joutel, célébrera ses "grandes connaissances en art et en science". Il a de l'intelligence; il en a plus que de jugement. Tous ses maîtres jésuites s'accordent à noter en lui cette faiblesse: "jugement moyen", "pauvre jugement", diront-ils. D'un tempérament exubérant, il lui faut, pour évoluer, beaucoup d'espace. Ses maîtres le noteront encore: il est de nature *inquiète*, *incapable de repos*". Ses études encore inachevées, avec instance, avec importunité, il demande à partir pour les missions de Chine. Au Canada la seigneurie de Saint-Sulpice le retient deux ans à peine. Tout le reste de sa vie sera donné à l'aventure.

L'aventure, la projection de soi-même dans le mystère, l'horizon illimité, la joie, l'enivrante joie de dilater son être, dans une aire aux profondeurs éperdues, en des paysages grandioses, toujours renouvelés, dans un effort où l'homme s'oblige au plan héroïque, tout cela deviendra son atmosphère cherchée, naturelle; on dirait aujourd'hui son climat. Quand il part à la découverte de l'Ohio, il songe un peu au castor, nous dit-on, mais aussi à l'honneur de trouver avant tout autre, "le chemin de la mer du sud et par elle celui de la Chine". Rien d'étonnant qu'avec ce tempérament, encore accusé par un attachement opiniâtre à ses idées — travers qui n'a pas non plus échappé à ses maîtres jésuites — il soit naturellement, dangereusement éloquent. Talon a parlé de sa "grande chaleur" pour les entreprises de découverte. Bernou le trouvait "grand discoureur"; l'abbé de Galinée observe, non sans malice, qu'il ne manque pas "un grand nombre de belles paroles". Et il nous montre M. de Casson de jour en jour plus enflammé, par

les descriptions séduisantes que lui prodiguait, de l'Ohio et de sa merveilleuse région, le jeune Seigneur de la Côte Saint-Sulpice. Mais le premier que La Salle persuadera trop facilement, ce sera lui-même. En ce grand visionnaire, d'un jugement inégal à sa vision, il y a aussi un grand irréfléchi. Il se montrera plus fort dans la conception que dans l'exécution. Il voit le but avec une sorte d'hypnose qui l'empêche de mesurer les moyens à mettre en oeuvre, ou les lui fait tenir pour trop négligeables. Trop confiant en lui-même, il choisira souvent mal ses agents, ses collaborateurs. Pour comble, il se laissera entraîner dans les coteries et les querelles de son temps. Il se fera des ennemis comme à plaisir. Ses entreprises, bien d'autres obstacles que ceux de la nature américaine les viendront traverser. Mais, à tout prendre, homme considérable et qui tient en notre histoire, une place considérable.

(1) EXTRAIT de l'un des derniers cours d'Histoire du Canada de l'abbé Groulx, sur la DECOUVERTE DU MISSISSIPI.

L'Université McGill

Dans son dernier rapport annuel, le principal de l'Université McGill, M. Lewis Douglas, annonce que le lieutenant-colonel Herbert Molson a fait don de \$250,000 à cette institution lors de sa mort en mars dernier. L'Université McGill a reçu différents autres dons qui portent la somme globale des fonds reçus au cours de l'année à \$407,000. La province de Québec a donné au cours de l'année \$25,000 pour l'enseignement à McGill et au collège MacDonald; \$25,000 en octroi général; \$20,000 à l'Institut de neurologie et \$10,000 comme octroi général. La famille Bronfman, sir Herbert Holt et J.W. McConnell ont donné chacun \$12,500 au fonds général.

Le déficit global de l'Université McGill et du collège MacDonald s'élève cette année à \$57,882. C'est le plus petit déficit obtenu depuis plusieurs années. Les recettes générales de l'Université ont été de \$1,341,954, soit \$464,246 provenant des placements, soit \$715,000 provenant des honoraires versés par les étudiants, soit enfin \$112,500 provenant d'autres sources.

La résidence Douglas a vu ses revenus augmenter et ses dépenses diminuer; le déficit du collège MacDonald a été de \$20,000 et le surplus du Royal Victoria College de \$10,775.

L'inscription des élèves a été de 3,310.

M. Douglas laisse entendre qu'il se peut que le Gymnase sir Arthur Currie devienne bientôt une réalité.

L'ECOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES

par Lucien Lusignan

“Cette Ecole, nous apprenna son prospectus, a été fondée le 13 mai 1937, à l'Université de Montréal, par un groupe de bibliothécaires, de bibliophiles et de bibliographes. Elle a pour objet l'étude des connaissances indispensables aux bibliothécaires, c'est-à-dire à toutes personnes, religieuses ou laïques, commises à la garde d'un dépôt de livres dans une institution publique ou privée.” Le principal artisan de sa fondation fut Mlle Marie-Claire Daveluy, écrivain réputé et bibliothécaire-adjointe à la bibliothèque de la ville de Montréal. L'érudit conservateur de celle-ci, M. Aegidius Fauteux devint le directeur, et le R.P. Emile Deguire, C.S.C., supérieur du Collège de Saint-Laurent, le secrétaire général de la nouvelle Ecole.

Le succès de l'inscription des élèves justifia la nécessité d'une telle initiative. Malgré l'indifférence de la majorité des nôtres envers la culture intellectuelle et la quasi-absence de nos bibliothèques publiques, plus de quatre-vingts personnes des deux sexes suivirent la première série de cours donnée en juillet 1937 à la Bibliothèque municipale. Plusieurs vinrent de Québec et d'Ottawa. Ces cours se poursuivirent en juillet 1938. Un examen les clôtura: il permit à trente-cinq élèves d'obtenir le diplôme de bibliographie et de bibliothéconomie au cours d'une collation solennelle présidée par Mgr Olivier Maurault, P.D.

On inaugura, en octobre, les cours de l'année académique qui se termineront en juin prochain. Citons parmi les plus importants: la classification systématique des livres, la rédaction des catalogues de bibliothèques, les répertoires, la recherche et la compilation bibliographique, la technique et l'histoire du livre, les bibliographies spéciales au Canada et à l'histoire de l'Eglise et tout ce qui concerne l'administration des bibliothèques (notamment l'acquisition, le classement, la conservation, la reliure et le prêt des livres). Chaque élève doit faire personnellement des exercices techniques. Ces études sont complétées par la visite de bibliothèques populaires ou spéciales, d'ateliers de reliure et d'imprimerie.

L'enseignement de l'Ecole vise à adapter au milieu canadien-français, les méthodes françaises et américaines employées en bibliothéconomie. Le prospectus ajoute que “l'Ecole, du fait de son existence comme par l'enseignement qu'elle dispense, espère susciter un mouvement d'ensemble autour de nos bibliothèques. Ce mouvement favoriserait l'expansion de nos dépôts de livres. Il assurerait cette indispensable uniformité de méthodes nécessaire à l'efficacité pratique, au progrès de cet effort culturel canadien-français.”

Le personnel enseignant a été trié sur le volet. Chaque professeur est un spécialiste en sa matière; plusieurs sont diplômés en bibliothéconomie de l'Université McGill. M. Aegidius, bibliothécaire et historien de renom, s'est chargé du cours sur les répertoires bibliographiques. Il a aussi remplacé le regretté Père Hugolin Lemay, franciscain, qui, en 1937, professa l'histoire du livre au Canada. La directrice des études, Mlle Daveluy, initie à l'art de la rédaction des catalogues de bibliothèques. M. l'abbé Philippe Perrier pose les principes de la censure et présente l'histoire et la législation de la Congr-

gation de l'Index. Le R.P. Léon Pouliot, S.J. explique les bibliographies de l'histoire de l'Eglise au pays et à l'étranger. Le R.P. Thomas Charland, du Collège dominicain d'Ottawa, enseigne la recherche et la compilation bibliographiques, de même que Mlle Laurette Toupin. M. Raymond Parent, bibliothécaire diplômé de l'Université de Paris, traite de la technique et de l'histoire générale du livre en y ajoutant quelques cours sur le classement des archives. M. Joseph Brunet, B.L.S. des Universités McGill et Columbia, de New York, enseigne comment administrer une bibliothèque publique. Mlle Hélène Grenier raconte l'histoire des bibliothèques. Mlle Cécile Lagacé parle des bibliothèques rurales. A Mlle Thérèse Desrochers a été confié le cours portant de la classification systématique des livres, professé en 1937 par le directeur-adjoint de l'Ecole, le R. P. Roméo Boileau, C.S.C. actuellement en repos au Collège de Saint-Laurent. M. Philippe Beaudoin, directeur de la section de reliure à l'Ecole technique, est chargé du cours sur cette matière. Mlle Blanche Thériault, l'assistante de Mlle Daveluy, est le reviseur attitré des cours. Le R.P. Auguste Morisset, O.M.I., bachelier en sciences bibliothéconomiques (B.L.S.) de l'Université Columbia de New York et bibliothécaire de l'Université d'Ottawa, a été invité, cette année, à parler de la rédaction des catalogues d'incunables et de la critique des codes catalographiques. Ajoutons que le Père Morisset prépare actuellement sa maîtrise à l'Université Columbia.

Un certain nombre de diplômés de l'Ecole se dévouent à l'enseignement primaire ou secondaire. Tout en formant des bibliothécaires, elle aura contribué à répandre dans le peuple le goût de la lecture sérieuse. Il faudra pour cela ériger des bibliothèques dans les quartiers populeux. C'est le contraire qui existe dans notre métropole. Les 120,000 volumes de la bibliothèque de Saint-Sulpice sont inutilisés comme les talents de notre jeunesse oisive. Notre bibliothèque municipale n'a pas de succursales tandis que celle de la capitale fédérale en a deux pour une population sept fois moins nombreuse. Cette situation n'est guère encourageante pour ceux et celles qui projettent d'entrer dans la carrière de bibliothécaire. Pour corriger cela, il faudra que les éducateurs et les parents instruits inculquent aux enfants et aux collégiens le goût de la culture intellectuelle ou au moins la curiosité de l'esprit. Chaque école devrait avoir une bibliothèque avec une salle de lecture. Plus tard, Montréal et Québec verront surgir les centres de lecture et d'étude exigée par une génération convaincue de la nécessité de la culture post-scolaire.

Dans une conférence prononcée au Cercle universitaire, il y a cinq ans, S. Em. le cardinal Villeneuve affirma qu'une université doit être “une école de haut savoir”. L'Ecole de bibliothécaires est une preuve nouvelle que notre université, malgré sa détresse matérielle, n'est pas indigne de ce titre. Souhaitons à cette jeune pousse de la culture catholique et française, de croître rapidement dans la portion canadienne-française de cette terre d'Amérique.

Lucien Lusignan
Diplômé de l'Ecole

NOTRE CAPITAL HUMAIN

par

JOSEPH BAUDOUIN



LES décès constituent nos pertes. Il nous faut donc les dénombrer. Le meilleur moyen d'aborder le problème consiste dans l'étude du taux de la mortalité. Il résulte du calcul du nombre des décès par mille de population par année.

Nos statistiques démontrent que la mortalité diminue dans la province de Québec, surtout depuis 1921. La diminution réalisée au cours des dernières années sur la décade précédente est de 21.2 pour cent. Exprimée en vies humaines conservées, cette amélioration donne un total de 9,400 chaque année. Si nous estimons arbitrairement à \$2,000.00 la valeur économique de chacune de ces vies, ce qui n'est pas exagéré, nous réalisons ainsi toutes dépenses consenties en faveur des progrès aussi bien de la médecine curative que de la médecine préventive est un des meilleurs placements qui soient.

On peut ajouter, toutefois, que l'on pourrait faire mieux encore ainsi que le démontre la comparaison suivante avec Ontario. En effet, si Québec avait eu, au cours des dix dernières années, le taux de mortalité générale qui a été réalisé dans la province voisine, soit 11.1, l'épargne de vies serait montée à 15,900, soit une différence de 6,500. On voit ainsi que, si nous avons fait des progrès signalés auxquels tous sont heureux d'applaudir, il n'en est pas moins vrai de dire que nous n'avons pas encore atteint notre objectif.

Un bon moyen de faire ces sortes de comparaison consiste dans le calcul du taux corrigé de mortalité. Il signifie le nombre des décès qui seraient survenus en une année, dans un groupe donné de population, si la distribution d'âge avait été la même que celle d'un autre groupe de population avec lequel on le compare. Ce calcul met la province de Québec au dernier rang avec un taux de 12.49 en 1931.

Un autre mode de comparaison, très employé par les statisticiens, est celui de la mortalité spécifique aux divers groupes d'âge. Le calcul se fait en rapportant les décès de chaque groupe d'âge à un chiffre uniforme, soit 1,000 pour chacun d'eux. Ici encore, en 1931, soit l'année de notre dernier recensement, la province de

Québec est la dernière. A tous les groupes d'âge, notre mortalité est plus élevée que partout ailleurs dans le pays.

La comparaison la plus sensible que recommandent les statisticiens est bien le tableau de la durée moyenne de la vie. Celui-ci, fait pour l'année 1931, met la province de Québec au dernier rang, avec une durée moyenne de 51 ans. C'est chez-nous que la durée moyenne de la vie, à compter de la naissance, est la plus courte. Nous avons dix ans de moins qu'au Manitoba, neuf ans de moins qu'en Alberta et en Colombie-Canadienne, huit ans de moins qu'à l'Île du Prince-Edouard, six ans de moins qu'en Ontario, cinq ans de moins qu'au Nouveau-Brunswick, quatre ans de moins qu'en Nouvelle-Ecosse et sept mois de moins qu'en Saskatchewan.

Constatons, toutefois, que nous sommes dans la bonne voie puisque les mêmes calculs, portant sur l'année 1921, nous donnent une durée moyenne de 48 années. Nous aurions ainsi gagné trois années en dix ans. Or, la prolongation de la durée moyenne de la vie a une valeur économique qui défie les calculs. Pour l'apprécier, en effet, il ne faut pas les limiter à une seule année, mais la multiplier par le chiffre total de la population ou, au moins, par celui des travailleurs. Le recensement de 1931 porte à 829,093 le nombre des personnes du sexe masculin de quinze à soixante ans. Si, à ce nombre, on ajoute celui du sexe féminin qui participe à la vie industrielle de la population, on peut dire que la prolongation de la durée moyenne de la vie d'une seule année signifie tous les ans plus de 850,000 années de production de plus. Or, à raison d'un salaire moyen annuel de \$900.00, le calcul nous donne un total de \$765,000,000.00 pour une année, soit \$2,295,000,000.00, ou pratiquement la dette totale du pays, pour les trois années ajoutées à la durée moyenne de la vie dans la province de Québec au cours des dix dernières années.

L'ordonnance de toute lutte agressive contre la mortalité doit être basée sur la connaissance des causes qui ont provoqué les décès de même que sur leur importance relative. Ce renseignement nous est donné par le tableau suivant.

Province de Québec

IMPORTANCE RELATIVE DES PRINCIPALES
CAUSES DE DECES

Décade 1922-1931

	No. moyen annuel des décès	Distribution proportionnelle
1. Mortalité infantile	10,594	30.2
2. Maladies contagieuses	6,794	19.3
3. Appareil circulatoire	3,693	10.5
4. Voies respiratoires	3,532	10.0
5. Maladies des reins	2,016	5.7
6. Cancer	1,902	5.4
7. Accidents	1,276	3.6
8. Hémorragie cérébrale embolie et thrombose	719	2.0
9. Maladies du foie	406	1.2
10. Etat puerpéral	398	1.1
11. Diabète	276	0.9
12. Rhumatisme aigu	100	0.3
13. Rhumatisme chronique	69	0.2
14. Autres	3,323	9.6
TOTAL	35,098	100.0

Mortalité infantile

La mortalité infantile comprend les décès des enfants de moins d'un an. Dans la province de Québec, ces décès non seulement dépassent considérablement ceux des autres provinces mais ils sont aussi beaucoup plus élevés que ceux qui surviennent après l'âge de 7 ans. On peut donc dire en toute vérité: chez nous, il est beaucoup plus dangereux d'être un enfant de moins d'un an qu'un vieillard de plus de 70 ans. C'est là une anomalie regrettable. Mais empressons-nous d'ajouter que notre taux de mortalité est en pleine régression. L'amélioration constatée au cours de la dernière décade équivaut à une épargne de 3,262 vies par année. Nous sommes dans la bonne voie. Voilà un résultat bien propre à encourager tous les efforts afin d'obtenir des résultats encore meilleurs.

Pour faire donner à la lutte poursuivie toute l'efficacité voulue, il nous faut connaître les causes de notre mortalité infantile. Ce sont les suivantes.

Province de Québec

CAUSES DE LA MORTALITE INFANTILE

Décade 1922-1931

	Nombre de décès	Distribution proportionnelle	Taux par 1,000 naissances vivantes
1. Débilité congénitale	3,367	31.3	39.3
2. Gastro-entérite	3,054	28.8	36.2
3. Voies respiratoires	1,086	10.2	12.9
4. Mal. contagieuses	1,059	10.0	12.6
5. Autres	2,029	19.7	24.0
TOTAL	10,594	100.0	125.0

La débilité congénitale ne présente que de légères améliorations. Il en est virtuellement de même partout ailleurs. C'est la preuve que les efforts tentés dans cette voie par le moyen de l'hygiène prénatale n'ont pas encore démontré leur efficacité. Il faut les intensifier davantage.

Au sujet de la gastro-entérite, l'amélioration est remarquable. Commencée en 1917, elle s'est continuée presque sans interruption pour faire toucher les taux les plus bas au cours des cinq dernières années. Le nombre de vies ainsi conservées est appréciable puisque, durant la dernière décade, il s'est élevé à 1,177 par année. Continuons nos efforts afin de rejoindre les autres provinces qui nous devancent encore beaucoup.

MALADIES CONTAGIEUSES

Leur importance relative s'établit comme suit.

Province de Québec

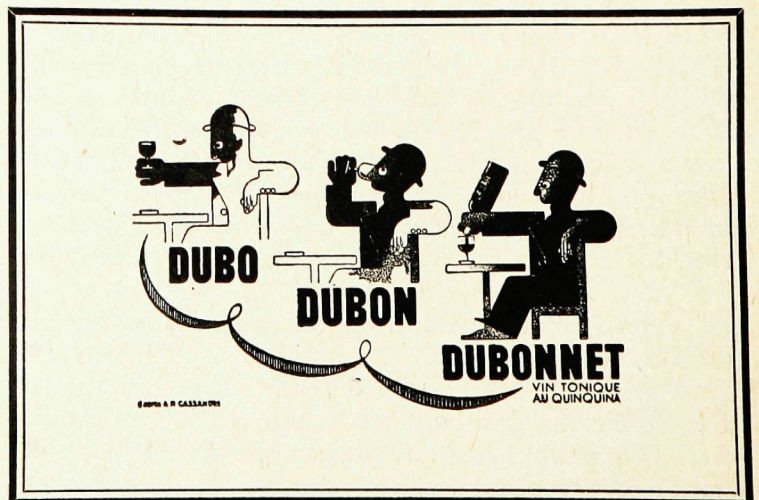
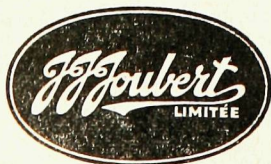
IMPORTANCE RELATIVE DES MALADIES
CONTAGIEUSES

Décade 1922-1931

Maladies	Nombre des décès	Distribution proportionnelle	Taux par 100,000
1. Tuberculose	3,238	47.6	123.0
2. Grippe	1,351	19.9	51.5
3. Diphtérie	443	6.6	16.9
4. Coqueluche	437	6.4	16.6
5. Typhoïde	338	5.0	12.8
6. Syphilis	248	3.6	9.4
7. Rougeole	246	3.6	9.3
8. Scarlatine	172	2.5	6.5
9. Méningite cérébro-spinale	81	1.2	3.1
10. Poliomyélite	47	0.7	1.8
11. Autres	193	2.9	7.3
TOTAL	6,794	100.0	258.0

NOTRE BEURRE

Sa
QUALITÉ
a fait sa
RENOMMÉE



1. Tuberculose

La tuberculose tient le premier rang sur le tableau des maladies contagieuses et le cinquième sur celui des principales causes de décès dans la province de Québec. Ses victimes atteignent le total de 3,238 chaque année, soit 9.2 pour cent de l'ensemble des décès. Elle nous enlève presque autant de vies (47.6%) que toutes les autres maladies contagieuses ensemble. On voit ainsi tout le tort qu'elle nous cause.

Ajoutons que nous constatons avec plaisir que la tuberculose diminue dans la province de Québec. Cette amélioration, commencée vers 1905, s'est accentuée de plus en plus particulièrement au cours de la dernière décennie. Il s'y est ainsi réalisé une épargne annuelle de 636 vies. Voilà qui est encourageant, mais il faut ajouter que nous sommes encore en arrière de toutes les autres provinces. Demandons-nous pourquoi cette maladie nous enlève chaque année 3,238 victimes alors qu'elle ne s'en prend que 1,832 dans Ontario dont le chiffre de la population dépasse le nôtre? Il nous faut donc redoubler d'efforts pour rejoindre les autres provinces qui nous ont devancés.

2. Grippe

Nous ne connaissons pas encore sûrement l'agent causal de cette maladie. Nous savons cependant que la grippe est éminemment contagieuse. Dans ces conditions, pour entreprendre avec quelque profit l'étude de cette cause de décès, nous devons attendre que les savants nous aient fourni les précisions qui nous manquent actuellement.

3. Diphtérie

La diphtérie diminue dans notre province. Cette amélioration nous permet de réaliser une épargne annuelle de 252 vies. Or, avec les armes dont nous disposons actuellement pour lutter contre elle, on peut affirmer que cette maladie devrait complètement disparaître. Nous ne devons pas nous arrêter dans la voie de progrès dans laquelle nous nous sommes décidément engagés. Nous pouvons faire plus et mieux encore dans l'avenir ainsi que nous le démontrent les autres provinces, et en particulier, celle d'Ontario. En effet, au cours de la dernière décennie, pendant que la diphtérie nous enlevait une moyenne annuelle de 443 vies, la même maladie n'en prenait que 266 en Ontario. En d'autres termes, pendant que nous avions un taux de 16.8, Ontario en réalisait un de 8.4, soit la moitié du nôtre. Notre meilleur taux, soit 11.1 en 1930 et 1931, est dépassé par Ontario depuis 1923. Nous sommes donc de sept années en retard sur la province voisine.

Pour expliquer notre situation moins favorable, on peut avancer que Québec compte 35.6 pour cent de sa population dans les groupes d'âge les plus aptes à prendre la diphtérie, soit moins de quinze ans, contre 27.7 pour cent en Ontario. Avec notre majorité de 63,679, il n'est pas surprenant que nous ayons plus de décès! Disons plutôt que si nous avons un plus grand nombre d'enfants, nous avons plus raison ici qu'ailleurs de mettre à leur disposition les acquisitions de la science pour les préserver sûrement de la diphtérie et les conserver à la province qui a besoin de toutes ses unités.

4. Coqueluche

La coqueluche ne diminue pas. C'est que les savants paraissent n'avoir réussi que tout dernièrement à nous fournir l'arme précieuse de la vaccination. Formons des vœux que leurs expériences aillent en se confirmant pour qu'il nous soit possible de conserver à notre capital humain les 437 vies que cette maladie vient nous prendre chaque année.

5. Fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est en régression chez nous. Les deux dernières décennies accusent les diminutions respectives de 23 et 40 pour cent. Le nombre moyen annuel de ses décès est descendu de 474 de 1912 à 1921 à 338 au cours des dix dernières années. L'épargne de vies ainsi réalisée donne un total de 231 par année. Il faut ajouter, toutefois, que, malgré cette amélioration, Québec est encore la dernière des provinces du Canada. Nous fournissons plus de la moitié de tous les décès du pays. Le taux le plus favorable que nous ayons touché, soit 8.1 en 1931, était déjà dépassé en Ontario en 1918; nous sommes donc 18 ans en retard sur la province voisine. Ici, la fièvre typhoïde est trois fois plus meurtrière que là. En face de ces chiffres, notre situation paraît encore pour le moins anormale. Les remèdes apportés n'ont pas encore produit tous les résultats désirables. Empressons-nous de les étendre à toute la province pour en bannir pratiquement la fièvre typhoïde à l'exemple des autres provinces qui nous ont devancés.

6. Syphilis

Le nombre des décès attribués à la syphilis n'est pas et ne peut pas être complet. L'étude ne peut en être entreprise qu'avec la plus grande réserve. Il faut admettre, toutefois, que le péril vénérien existe chez nous peut-être plus qu'on n'est porté à le croire. Que tous donc collaborent activement à la campagne entreprise contre lui pour en protéger notre population dans la plus large mesure possible.

7. Rougeole

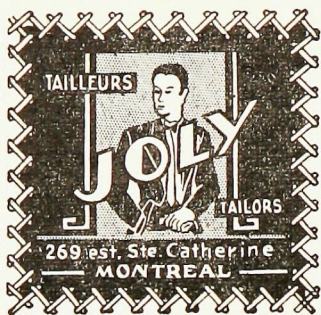
La marche de la rougeole dans la province est classique; elle est marquée par un retour cyclique d'une régularité remarquable. Il faut donc s'attendre à un retour offensif de la maladie tous les trois ans. Cependant, ses attaques se font de moins en moins meurtrières. Par suite de la proportion élevée de sa population parmi les premiers groupes d'âge, notre province donne le taux le plus élevé de mortalité par rougeole. Pour protéger nos enfants plus efficacement contre cette maladie, il nous faut attendre, de la part des savants, des armes plus efficaces que celles dont nous disposons actuellement.

8. Scarlatine

On peut dire autant de la scarlatine. Mais ici, nos espérances sont plus fondées puisque les expériences en cours nous permettent d'entrevoir le succès dans un avenir assez rapproché.

Appareil circulatoire

Si on excepte la mortalité infantile et les maladies contagieuses qui comprennent plusieurs rubriques, on constate que, ici comme partout ailleurs, les maladies



MONTREAL

QUEBEC

LARUE & TRUDEL, C.A.

Comptables Agréés

Ch. 525, 132, Rue St-Jacques Ouest — Harbour 4295

Spécialités:
Examen de la vue
Verres Correcteurs

Téléphone: HA. 5544

A. PHANEUF — A. MESSIER

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

1767, RUE SAINT-DENIS
(Tout près de la rue Ontario)

MONTREAL

Maison fondée en 1901

ROUGIER FRÈRES

Compagnie Incorporée

IMPORTATEURS DE
• SPÉCIALITÉS •
PHARMACEUTIQUES

Représentants au Canada des
principales maisons de France

SIÈGE SOCIAL:

350, RUE LEMOYNE
à MONTRÉAL

de l'appareil circulatoire constituent la cause la plus importante des décès. Par suite du vieillissement graduel de la population, elles ont même partout une tendance à augmenter. Mais grâce à la distribution par groupes d'âge encore favorable de notre population, notre taux de mortalité se compare avantageusement avec ceux de la plupart des autres provinces. Comme nos connaissances sur l'étiologie de ces maladies se précisent de plus en plus, il est à espérer que la situation pourra quelque peu s'améliorer dans l'avenir.

Maladies des voies respiratoires

Les taux de mortalité par les maladies des voies respiratoires accusent d'assez notables différences. Favorables dans l'ouest, ils augmentent graduellement à mesure que nous atteignons les provinces de l'est. Pourquoi en est-il ainsi? Faut-il y voir l'influence du climat? Ou d'autres facteurs, comme la distribution moins compacte de la population dans les grandes plaines de l'ouest, entrent-ils en cause? Quoiqu'il en soit, dans la province de Québec, ces maladies sont en régression, surtout depuis l'année 1924. Comment expliquer le phénomène? Faut-il y voir l'influence heureuse de progrès réalisés dans leur traitement? Est-il la conséquence d'une diminution réelle de la morbidité? Il paraît bien difficile de risquer une réponse.

A cause du tort que nous font les maladies des voies respiratoires, il convient de rechercher les éléments de la lutte que l'on peut tenter d'entreprendre contre elles. Dans le cas de plusieurs maladies contagieuses, elles surviennent souvent pour terminer la scène. L'infection joue donc un rôle important. Un autre facteur que notre étude permet de confirmer, c'est le refroidissement. En effet, faible en été, la proportion des décès causés par ces maladies est doublée et triplée en hiver.

Pour limiter l'intervention de ces deux causes, il est un moyen sur lequel on ne saurait trop insister, c'est l'enseignement de l'hygiène à toute la population, particulièrement à la jeune génération qui fréquente les écoles. Il n'y a aucun doute que, s'il était systématiquement poursuivi, il serait en mesure de nous conserver plusieurs centaines de vies précieuses.

Maladies des reins

Les décès causés par les maladies des reins sont en augmentation partout. La province de Québec ne fait pas exception à cette règle. Pour résoudre ce problème, deux moyens s'offrent à notre disposition: d'abord l'enseignement systématique de l'hygiène dans toutes les écoles, cet enseignement étant essentiellement orienté dans le sens pratique; puis, l'examen médical annuel de toute la population. Voilà un effort qui s'impose puisqu'il est susceptible de découvrir à temps un bon nombre de malades qui ne sont qu'au début de l'évolution de leur maladie et qu'un régime approprié pourrait maintenir dans la bonne voie pendant de nombreuses années.

Cancer

Le cancer augmente constamment partout. Dans la province de Québec, les décès annuels en ont passé en deux décades de 1,103 à 1,902. Cependant, comparée à celle des autres provinces, notre situation est encore assez favorable.

La lutte contre le cancer ne comprend pas seulement le traitement de la maladie par les irradiations, mais aussi par les interventions chirurgicales ainsi qu'on le constate par l'appel suivant adressé aux médecins par la "Ligue franco-anglo-américaine contre le Cancer.

"Pendant les premières périodes de son évolution, le cancer est une maladie curable chirurgicalement. Les statistiques récentes montrent que la guérison se maintient sans récurrence pendant plus de cinq ans après l'opération. Ce sont les signes précoces du cancer qu'il faut surtout connaître. Un diagnostic précoce, suivi d'une intervention rapide, est actuellement la condition nécessaire pour obtenir la guérison."

Cette citation nous dit assez l'importance de l'éducation non seulement des médecins mais de la population dans toute campagne entreprise contre le cancer. Enfin, la nécessité de l'examen médical annuel de santé s'impose ici comme une mesure de première nécessité.

Morts violentes ou accidentelles

Ces décès prennent une telle ampleur qu'on ne saurait les passer sous silence. Cependant, nous sommes encore moins éprouvés à ce sujet que la plupart des autres provinces. Presque les deux tiers de ces décès surviennent à l'âge de la plus grande activité industrielle, soit de 15 à 70 ans. Mais des proportions de 13.3 pour cent chez les enfants d'âge préscolaire et de 14.5 pour cent parmi les écoliers de 5 à 14 ans ne sont pas sans causer quelque surprise.

Les suicides, plutôt rares dans les provinces de l'est, sont plus nombreux en Ontario et dans l'ouest. Ils se rencontrent trois fois plus dans le sexe masculin que dans le sexe féminin. Les homicides sont en nombre fort réduits partout, surtout dans les provinces de l'est. Ils portent plus sur les hommes que sur les femmes. Les accidents sont une cause assez importante de décès particulièrement chez les hommes. Il faut convenir que cet aspect de la question n'en donne pas une image complète. À côté de ceux qui trouvent au cours d'un accident une fin tragique, il faut mettre aussi les victimes, encore plus nombreuses, qui en sortent avec une incapacité de travail plus ou moins complète et plus ou moins permanente. On a donc grandement raison partout d'organiser des ligues dans le but de prévenir les accidents. Souhaitons leur le plus franc succès. Pour l'obtenir, elles doivent s'occuper non seulement de l'industrie et de l'école, mais aussi de la maison où surviennent les décès des jeunes enfants causés par divers accidents.

Apoplexie, hémorragie cérébrale, embolie, thrombose et maladies du foie.

Ces affections ne nous causent qu'un nombre relativement restreint de décès. Leur prophylaxie comprend nécessairement l'examen médical périodique dit de santé. Le procédé permettrait le diagnostic plus précoce des cas, ce qui ne devrait pas manquer d'en faciliter souvent l'amélioration.

Mortalité maternelle

Les décès attribués à l'état puerpéral n'accusent guère de diminution chez-nous; ce qui n'empêche pas la province de Québec d'être à la tête du pays à ce sujet. Ils

sont dus en majorité à des accidents qui surviennent lors de la naissance de l'enfant.

Pour améliorer encore notre situation, il s'offre à nous deux grandes directives:

(a) mettre à la disposition de toutes les mères, lors de la naissance de leurs enfants et dans les jours qui suivent, les meilleurs services médicaux disponibles que réclame leur état par le moyen de gardes-malades graduées chargées d'exécuter fidèlement les traitements prescrits par le médecin;

(b) maintenir sous surveillance médicale toutes les femmes enceintes. La consultation prénatale répond à ce second besoin de la lutte.

Diabète

La mortalité par diabète est en augmentation constante dans la province de Québec. Mais le même phénomène se constate partout ailleurs et le nombre de ses décès est chez-nous encore assez limité.

Quelle sera la marche de la maladie dans l'avenir?

À cette question tous les auteurs donnent maintenant une réponse encourageante. Divers facteurs peuvent ici intervenir pour autoriser la confiance en des jours meilleurs. À l'enseignement de l'hygiène que nous devons nous employer à répandre de plus en plus et à la pratique qu'il faut encourager de l'examen annuel de santé, il faut ajouter la grande découverte de l'insuline, faite par Banting et Best en 1921.

On peut résumer cette seconde partie en disant que si la situation de la province de Québec est assez favorable au sujet de certaines causes de décès, elle n'en laisse pas moins à désirer au sujet de plusieurs autres qui s'affirment, cependant, des plus vulnérables. La conclusion qui s'impose, c'est que décidément nous sommes en retard. Nous perdons inutilement une proportion trop élevée de notre précieux capital humain. Quelle en est l'explication? Par quels moyens pouvons-nous réagir et accélérer les progrès que nous avons été heureux de signaler en cours de route? Voilà des questions très opportunes qui s'imposent à notre attention et auxquelles il conviendrait de tenter de répondre. C'est ce que nous tâcherons de faire dans une prochaine partie de notre travail.

EST-CE VRAI ?

M. Aristide Casavant, président de la maison "Casavant Frères Limitée", facteurs d'orgues de Saint-Hyacinthe, décédé le 26 décembre à l'âge de 49 ans, aurait légué toute sa fortune personnelle à l'Université de Montréal. Nous croyons savoir qu'il s'agit d'une somme de \$100,000, environ, mais aucune confirmation officielle n'a pu être obtenue. M. René Daignault, exécuteur testamentaire nommé par M. Casavant lui-même, et l'un des amis personnels du défunt, est à faire l'inventaire de la succession, mais il s'est refusé à toute déclaration.

Promenade avec CHARDONNE

(suite)

EN présentant *Claire* aux lecteurs de Chardonne, l'éditeur Bernard Grasset, dans une lettre familière à l'auteur, écrivait: "*Claire*, c'est le drame du bonheur, c'est l'échec devant la Nature de l'une de ces bonnes volontés auxquelles, pourtant, la paix avait été promise... *Claire*, c'est la crainte de perdre, ce tourment de ceux qui sont plus sensibles aux menaces de la vie qu'à ses bienfaits quotidiens." On ne saurait mieux définir ce roman qui constitue, à mon sens, la plus belle réussite technique de Chardonne, à l'égal des *Romanesques*. Un homme d'une quarantaine d'années, qui a beaucoup vécu aux colonies, rentre en France et fait la connaissance d'une jeune fille, orpheline, de sentiments exquis et neufs, qui habite avec une vieille bonne à la campagne, près de Paris. Ils deviennent indispensables l'un à l'autre, sans aliéner leur liberté. L'amour entre eux n'est pas un poids, une chaîne, c'est au contraire un lien très doux, tissé de fils imperceptibles. Peu de temps après leur mariage, Claire mourra sans avoir brisé le rêve d'un homme, emportant avec elle les reflets d'une âme limpide comme la source vive. Princesse de féerie, peut-être, je vois dans Claire une soeur de Mélisande.

Nous arrivons ainsi en 1934, alors que paraît le premier volume de la trilogie connue sous le nom des *Destinées sentimentales*. Cette vaste fresque qui nous transporte de Barbazac à Limoges, après un séjour délicieux à Vevey, dans le paysage humanisé de la Suisse, comprend *La femme de Jean Barnery*, *Pauline* et *Porcelaine de Limoges*. On pouvait croire la veine épuisée, elle nous ménage au contraire des trouvailles, des découvertes de grand prix. Le sujet, comme toujours, ne suppose pas de situations extraordinaires. Jean Barnery est pasteur dans une petite ville de province. Séparé de sa femme et de sa fille, il fréquente à l'occasion chez le fabricant de cognacs Pommerel. Ce dernier vit avec sa nièce Pauline pour qui Jean nourrira un amour d'autant plus vif qu'il est dissimulé. Il en viendra à abandonner son état religieux, rejoindra Pauline à Paris. Une fois mariés, ils abriteront leur bonheur dans une maisonnette perchée au sommet d'une montagne, face au ciel de la Suisse. La mauvaise administration de Barnery et Cie oblige Jean à quitter son oasis et à assu-

L'un des romanciers français les plus subtils de l'heure présente.
— L'analyse psychologique au service de l'oeuvre romanesque
PAR ROGER DUHAMEL

mer la direction de la manufacture de porcelaines. La guerre vient et Jean part pour le front. Pendant quatre ans, Pauline vivra cette existence désœuvrée des femmes seules. Il lui faudra du temps pour accorder de nouveau son rythme à celui de Jean.

Dans ces trois livres où s'exprime la fine essence de la psychologie chardonnienne, le romancier épouse les formes de la vie, sans jamais frôler les écueils du récit réaliste. Il flotte dans son atmosphère une aisance et une facilité, difficilement conciliables avec ses personnages "presque toujours monstrueux et stérilisés". Monstrueux et stérilisés: ce jugement de Jean Pierre Maxence pêche par excès. Les hommes et les femmes de Chardonne souffrent assurément d'une déperdition vitale, leur substance s'amenuise exagérément sous le regard aigu de l'analyste impitoyable qui les décompose. Mais ils ne se rangent pas au banc de l'humanité, ils ne méritent pas l'appellation commode et simplificatrice de monstres.

Nous voici rendus au dernier roman paru, *Romanesques*. L'affabulation n'en est pas très compliquée. "Octave et Armande vivent en vase clos. A eux seuls, ils tentent de se satisfaire. Leur univers?... C'est une villa de banlieue, tout ensemble secrète et quelconque, avec ses terrasses plantées de cèdres. Mais que leur importe le décor! Leurs yeux sont tournés vers l'intérieur. Elle a quarante ans et est restée belle, lui approche de la cinquantaine. Il y a douze ans qu'ils sont mariés et, aux yeux de tous, voire à leurs yeux mêmes, ils semblent l'image du couple heureux." (Maxence). Mais Chardonne intervient avec sa lucidité effrayante, il observe les facettes de ce bonheur qu'il décompose et s'assure de sa fragilité.

Dans un vers justement célèbre, Ovide écrivait déjà: "Nec tecum, nec sine te vivere possum." Byron reprenait la même idée, quand ils s'exclamaient: "Ce qu'il y a de terrible avec les femmes, c'est qu'on ne peut vivre ni sans elles ni avec elles." N'est-ce pas la clef du problème de Chardonne: cette inaptitude des sexes à cohabiter dans la paix, si ce n'est grâce à un compromis qui prend souvent les proportions d'une immense duperie? La question reste troublante; elle ne sera jamais résolue. *Romanesques* la pose, sans tenter d'y apporter une réponse. "Ce livre est l'aboutissement suprême de tout ce

qui était contenu dans les oeuvres de monsieur Jacques Chardonne", a pu écrire l'éminent critique Edmond Jaloux. Aboutissement? Le mot a des résonnances de glas. Un homme de 54 ans, qui n'a pas publié avant d'avoir atteint 35 ans, aurait-il si tôt délivré son message, comme on se plaît à dire aujourd'hui? On pourrait le penser, puisque Chardonne, après avoir confié à Yves Gandon que *Romanesques* était son livre préféré, ajoutait: "J'ai voulu dire que les *Romanesques* était une fin. La fin du cycle "Epithalame", et peut-être sa clef. Je crois que je n'écrirai plus avant longtemps." Cependant, et c'est ce qui justifie nos espoirs, Jacques Chardonne a publié depuis un recueil de pensées et d'observations, intitulé *L'amour, c'est beaucoup plus que l'amour*, et aussi *Le bonheur de Barbézieux*, essai d'autobiographie auquel j'emprunte quelques détails. "Ce sont moins des souvenirs que des notations, des repères d'étapes jalonnant le chemin parcouru par un homme sensible qui s'est cherché et s'est trouvé enfin dans une éclatante maturité." (Franz Weyergans).

* * *

Notre auteur a eu le privilège de vivre ses premières années dans un pays calme où l'existence s'accomplit sans heurts, parmi des gens qui se connaissent et s'estiment depuis quelques générations. Jacques Boutelleau — car Chardonne est un pseudonyme — naît dans la petite ville de Barbézieux, d'une famille de viticulteurs. Barbézieux n'est pas éloignée d'Angoulême et de Cognac, elle participe à l'aisance de la région, à la sécurité économique d'industries locales qui assurent aux paysans et aux bourgeois ce goût de l'ouvrage bien fait, du produit mûri à point, des commandes soigneusement exécutées, des clients satisfaits. "Je suis né dans une petite ville de marchands. On vendait du cognac chez les riches, des sabots ou des étoffes dans les boutiques. Depuis des siècles on n'avait d'autres ambitions que de gagner un peu d'argent. Certes, l'argent représentait une grande valeur; il permettait à chacun de conserver sa place, sa maison à la ville ou son champ à la campagne, mais jamais il ne modifiait la façon de vivre, les usages de la famille. Le paysan riche habite une maison austère en pierre grise dont les dépendances et la cour sont entourées de murs très hauts, pareille à celle du voisin moins fortuné. Les paysans de Charente sont tous des seigneurs... En vérité, il y a quarante ans, dans une petite ville de Charente, tout le monde était heureux autant qu'il est possible sur terre; on ne souffrait que de maux éternels."

La vie s'écoule ainsi sans secousses. Un enfant préfère aux livres et aux devoirs le spectacle des choses, il sourit, étonne d'entendre dans son coeur l'appel de rêves sans consistance, et qui lui apparaissent tellement plus réels que les exigences d'une éducation suivie. Jacques Boutelleau repoussait d'instinct les servitudes de l'écolier. "Je n'étais pas seulement inapte aux mathématiques mais rebelle à toute instruction, et je suis resté ignorant. Cela m'a permis peut-être d'aborder avec de l'innocence, et plus d'application, ce que j'ai voulu savoir. On se borna à essayer de m'inculquer l'orthographe, sans y parvenir jamais. J'ai lu un peu, pourtant, et, de bonne heure, Flaubert, Baudelaire, l'Illiade. La Bruyère, plus tard Montagne, ont existé pour moi. Mais déjà je ne pouvais lire qu'avec passion, par bribes, tout de suite suffoqué. Il est vrai, j'ai passé des examens;

c'est inexplicable." Un cancre parfait, me direz-vous? Il faut vous détromper. Un enquêteur s'est amusé à rechercher le palmarès de 1900. Qu'y lit-on? Allemand, premier prix d'honneur accordé par M. le ministre de l'Instruction publique: Boutelleau Jacques. Anglais: premier prix d'honneur. Histoire, premier prix également. Résultats très convenables, comme on voit!

Une dame de Barbézieux a décrit à Jean-Jacques Brousson celui qui devait inscrire le nom de sa petite ville sur la carte littéraire de la France. "Je le revois encore, avec ses yeux bleus, ses cheveux blonds. Ce qui le distinguait des autres gosses, c'est qu'il était riche. Ses parents dirigeaient la Société Vinicole, au capital, avant le Krach, de plusieurs millions. Ils habitaient sur la place du Château, la plus ample de Barbézieux, le salon n'avait pas moins de quatorze fenêtres! Oui, je revois ce petit homme et sa silhouette est d'autant plus jeune qu'il portait des vêtements inaccoutumés. Comme tous les jeunes terriens de France, il était habillé en marin, mais avec le pantalon à pont et à pattes d'éléphant de la marine anglaise... Il racolait tous les polissons de la ville, il les embauchait pour son théâtre. On y jouait des pièces en vers."

Sa curiosité et sa juvénile ardeur se dépensaient volontiers dans les jeux, où il déployait une adresse véritable. La passion du théâtre, qui nous apparaît aujourd'hui si éloignée de ses préoccupations d'écrivain, l'habitait littéralement. Il excellait à dresser des tréteaux de hasard où évoluaient des personnages nés de sa fantaisie, devant un auditoire où le nombre des chaises dépassait de beaucoup celui des spectateurs. Dans ce goût de la représentation dramatique, est-il légitime de discerner déjà le souci des rapports entre les êtres, des complications qu'ils font surgir, dès qu'ils ont acquis le pouvoir de souffrir et d'être aimés?

A cette époque, le futur romancier ne ménageait pas sa tendresse. Lui qui avouera un jour n'avoir jamais eu d'aventures, ne les avoir ni cherchées ni rencontrées, il s'enflammait vite pour les fillettes qui peuplaient son entourage. "Je n'ai pas d'histoire d'amour à raconter. J'ai aimé trop de filles, des grandes et des petites, et toutes ensemble. Quand je publie aujourd'hui un roman, je reçois des reproches. On me dit que j'ignore ce qu'est l'amour. C'est bien possible; qui est sûr d'aimer? Mais à douze ans, je suis bien certain que j'ai connu la passion. C'était une passion charnelle sans aucun doute, mais tout intérieure, et qui n'attendait rien de son accomplissement."

Des événements plus graves troublent la famille Boutelleau. La question religieuse se pose, quand la mère de l'écrivain se convertit au catholicisme, tandis que son mari demeure protestant. Les enfants sont élevés dans la religion de leur père. Il ne semble pas cependant que cette disparité des cultes ait influé beaucoup sur le sentiment du jeune Boutelleau, à moins que l'on ne doive lui attribuer son indifférence voisine du scepticisme.

Un jour vint où le garçon rêveur fut bachelier. Il refuse d'entrer à la Société Vinicole, qui devait du reste périr peu après, et il quitte sa ville pour devenir secrétaire particulier du préfet de la Haute-Loire. Tâche qui n'a rien d'absorbant; les loisirs sont consacrés à l'étude du latin. Il ne s'agit là que d'un intermède assez court. Boutelleau part bientôt pour Paris, s'inscrit à la Faculté de Droit et suit également les cours de l'Ecole des Sciences politiques.

Ces études furent plus sérieuses qu'on serait tenté de le croire. Elles se terminent par la licence en droit. Déjà le service militaire réclame le jeune homme. Sa santé défaillante lui vaut d'être réformé et d'aller passer un an au soleil de Tunisie. Dès son retour, le médecin constate une lésion tuberculeuse; le malade partira pour la Suisse. Nous sommes en 1907; c'est cette année-là que Boutelleau arrive au village de Chardonne, qui lui redonnera la santé et un pseudonyme auquel la notoriété était promise. Cinq ans passés à Chardonne pendant lesquels l'écrivain commence à écrire *L'Epithalame*. Il se marie en 1910, pour répondre, comme il le dit lui-même, à un besoin de sa nature: "besoin de claustration, de la ligne droite, et d'un grand calme." Au sujet de son mariage, Chardonne a écrit un paragraphe réticent que je me refuse à interpréter. "Il ne m'a pas donné ce que j'attendais; par ma faute, peut-être. Cela est préférable je pense, car je ne regrette rien. Comment concevoir sa vie autrement qu'elle fut sans porter atteinte à soi-même?"

Près de la trentaine, il faut bien chercher une situation, puisque la déconfiture de l'industrie familiale ne permet plus d'escompter des dividendes. Chardonne devient secrétaire de l'éditeur P.V. Stock, qui avait fondé une librairie sérieuse, spécialisée dans les traductions françaises de livres étrangers. Il est aujourd'hui directeur de la maison.

Son aspect physique? C'est Gandon qui se charge de nous le décrire. "C'est le regard qui, lorsqu'on le voit pour la première fois, frappe le plus chez Jacques Chardonne. Un regard profond, aigu, impatient de comprendre, bien à l'abri aussi, sous l'arcade vigoureuse, ce qui expliquerait peut-être et son souci de perfection solide et sa subtilité. Le front est vaste, dégagé. Un je ne sais quoi d'anglo-saxon dans la forme du visage glabre nous avertirait, si l'on n'était déjà prévenu, que la mère de ce Charentais vint d'Amérique. On l'écoute: il prononce distinctement chaque syllabe, établit des phrases bien construites avec une aisance parfaite."

Que dirais-je de plus d'une existence aussi sereine en apparence, si ce n'est que Chardonne est le père de trois enfants: Madame Henry Muller, épouse du secrétaire général des Editions Grasset, Gérard, marié en Angleterre où il est le correspondant politique du *Figaro* à Londres, et André, qui termine ses études. La famille vit à quelques kilomètres de Paris, dans la villa de la Frette.

Une remarque s'impose après avoir repassé les quelques jalons de cette vie. C'est qu'elle a été marquée d'une très faible résistance au destin, qu'elle s'est soumise volontiers à la tournure des événements. Aucun goût profond n'a tenté de réagir, d'imposer son impérieuse présence. A la vérité, peut-on concevoir chez Chardonne une passion tenace, sauf celle de n'en pas avoir et de garder un regard franc, lucide, dans la découverte des secrets des hommes?

Deux êtres qui méritent une mention, ce sont Henri Fauconnier et Maurice Delamain, enrichis du don de l'amitié. Chardonne les a connus très jeune, il leur a conservé le meilleur de son souvenir. "Il faut du temps, des ménagements et un peu de modestie pour avoir un ami... L'amitié vraie est très rare, comme l'amour. C'est une chance, si elle nous accompagne toute la vie. Il suffit de savoir qu'elle existe et que l'homme en est capable." (L'amour du prochain).

* * *

Dans *L'amour du prochain*, Chardonne a fait cette remarque qui le situe parmi ses pairs. "Quand j'écrivais mon premier roman, je ne me doutais pas que dans la suite, tous mes livres auraient à peu près le même sujet. Aujourd'hui, je sais que je ne pourrais décrire un personnage d'homme s'il n'est en contact avec une femme, dans le mariage. Là seulement, il me paraît vivant et complexe. Je peux justifier ma théorie et dire que les rapports du couple éclairent le mieux les caractères, le fond sensible et naturel, qu'ils sont le carrefour des voies montantes, que là est le secret de chacun; il est plus honnête d'avouer que mon secret est là. Un peu plus qu'un autre, peut-être, j'ai senti ce qui dépend d'une femme dans notre vie."

L'originalité de cette pensée réside dans la conjugaison nécessaire de l'amour et du mariage, de l'amour qui trouve son accomplissement dans le mariage. "Est-ce qu'on regarde une autre personne quand on aime?" (*L'Epithalame*), se demande Berthe en pensant à son mari. "Il faut jouer sa vie sur un seul amour, qui est un grand risque du coeur. Don Juan n'est qu'un petit aventurier, trop timide pour aimer." (*Eva*). Mais qu'est-ce que l'amour? Chardonne en a semé quelques définitions tout le long de son oeuvre. J'en livre quelques-unes à votre méditation. "Ce joug, cette invention de troubadour compliquée par des vieillards" (*Romanesques*). — "Qu'est-ce que l'amour? — Presque rien... un rien de plus vivant dans une femme... un air de sur-

FIXEZ-VOUS UN BUT

Prenez la résolution d'économiser \$50, \$100, \$500 ou \$1,000 en trois mois, six mois ou un an. Ce but fixé, ne le perdez jamais de vue. Persévérez, malgré les difficultés au début. Vous l'atteindrez. Vous le dépasserez. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

ACTIF, PLUS DE \$150,000,000
537 bureaux au Canada
66 succursales à Montréal

Anderson & Valiquette

Comptables-Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, L.S.C., C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.

84, RUE NOTRE-DAME OUEST
Lancaster 2412

prise... une joie dans les yeux... que l'on discerne à peine, mais qui sont inimitables..." (idem). "L'amour exige certaines préparations... une retenue... des réserves... une rêverie préalable, comme une religion qui a été très tôt déposée dans le cœur" (Porcelaine de Limoges). Et celle-ci, d'une beauté profonde: "...l'amour: une indulgence infinie, un ravissement pour des riens, une bonté involontaire, un complet oubli de soi-même". (*La femme de Jean Barnery*).

On s'aperçoit par ces citations, que je multiplie à dessein, que l'amour équivaut à une exigence de grandeur, ce qui le rend difficile et méritoire, ce qui assure toutefois sa permanence, une fois qu'il est atteint. "Il n'y a pas d'amour sans fidélité... ni jalousie peut-être" (*Romanesques*). Écoutez ce dialogue entre Jean et Pauline, dans *Porcelaine de Limoges*: "...Un visage aimé est inattaquable... Il ne change pas alors que tout change en nous...— Oui. Nos idées par exemple. Souvent, mes idées sur l'amour ont varié. J'ai pensé: C'est une création, et puis, c'est le goût de la perfection, et puis, au contraire, c'est accepter un être tel qu'il est...— Et maintenant? — Maintenant, je ne sais plus. L'amour est indéfinissable justement, mystérieux... Je dirai peut-être aujourd'hui: c'est chérir un être libre, qui a la permission d'être vraiment lui-même, d'être jeune... de vieillir."

Chardonne ne méconnaît pas la valeur sociale du mariage, il la signale à l'occasion, mais ce n'est pas là chez lui la raison qui le pousse à y voir une conséquence inévitable, naturelle de l'amour, et jusqu'à un certain point, sa condition. "Maintenant, je sens que le mariage est nécessaire à l'amour. Il en est la preuve..." (*Claire*). "J'estime qu'on doit épouser la femme qu'on aime, quand on le peut. On le doit, pour des raisons profondes" (idem). Ces motifs, il nous les suggère plutôt qu'il ne les développe explicitement. "On croit que le mariage a été institué dans l'intérêt de la femme, c'est une erreur. L'homme, qui a tout ordonné sur terre en sa faveur, a voulu le mariage et sa contrainte, pour se prémunir contre un penchant à l'indépendance, contre la solitude et, peut-être la mort" (*Le chant du bienheureux*).

Une conception aussi élevée du mariage ne va pas sans difficultés; elle les fait naître au besoin. "Je ne comprends pas qu'on fasse du mariage une tyrannie... Il me semble que chacun doit se donner en conservant sa liberté, sa personnalité..." (*L'Épithalame*). Idéal qui ne s'accomplit que dans le sacrifice, l'oubli de soi. "Ils n'étaient pas mauvais l'un et l'autre. Le mariage en a fait deux monstres" (idem). C'est ici qu'on retrouve chez notre romancier une trace de puritanisme, vestige sans doute de son éducation protestante. La promiscuité des sexes dans l'état conjugal lui répugne instinctivement. On lit sous sa plume une phrase aussi étonnante que celle-ci "Pourquoi perdre tant de soins pour conserver un rêve de pureté, puisqu'il faut en venir au mariage?" (*Eva*). Ne reconnaît-on pas ici l'écho d'une réflexion de Vauvenargues: "Tôt ou tard, on ne jouit que des âmes." Chardonne n'appartient pas à la lignée de Rabelais et des auteurs galants du XVIII^e siècle. Je le sens plus près de Madame de la Fayette et de René Boylesve.

La femme occupe chez Chardonne une place de choix. Ses héroïnes ont toutes un caractère d'inachevé, de

fugace, un rayonnement fait de féminité et de mystère. "Le corps d'une femme est un secret bien gardé et une longue histoire" (*Eva*). La seule façon de la connaître, c'est d'en être aimé. "On n'a d'ouverture sur un être que si on en est aimé. La femme qu'on aime et qui ne vous aime pas demeure incompréhensible" (idem). Les jeunes filles gardent une fraîcheur, rare dans le roman contemporain. L'attente de leur destin participe d'une innocence sincère. Je trouve délicate cette description: "Incertaines de l'avenir, ignorant l'endroit où elles habiteront plus tard, le nom qu'elles porteront, la direction que prendra leur existence, les jeunes filles vivent sans appréhension dans le provisoire. Elles ont vu leurs grand'mères entourées et respectées, demeurer, presque sans mouvement, durant des années, dans un fauteuil près de la fenêtre, vêtues de robes de soie noire égayées de dentelles, un livre ou un ouvrage facile dans leurs doigts amaigris, avec des bagues trop grandes; elles voient leurs mères, actives et pourtant paisibles, diriger le ménage; et les romans permis leur annoncent un avenir où elles seront aimées par des hommes vagues, qui prennent parfois des formes connues, à peine ébauchées, et sans cesse changeantes. (...) C'est ainsi qu'elles seront aimées, toute la vie; et les occupations ménagères, les événements quotidiens, les jeux en groupe s'éclaircissent doucement de cette attente, sans désir et sans inquiétude" (*La femme de Jean Barnery*).

Il faut en venir à souligner une lacune de Chardonne, celle qui enlève à sa vision du monde une part de son humanité. Pour lui, l'enfant n'existe pas. "...les enfants, cette engeance insupportable." (*La femme de Jean Barnery*). Si d'aventure vous en rencontrez un, il est relégué au second plan, il n'agit pas sur la ligne générale du récit, il donne toujours l'impression du convive qui n'était pas invité. "Il n'y a pas de place dans la maison pour l'enfant, qui est gênant partout, et astreint à des plaisirs de vieillard. Les mouvements lui sont prescrits, comme une punition insolite. Ou bien, il est roi, et corrompu dès le berceau. Il est permis à toute femme absurde, et qui n'a pas été élevée, de disposer d'un être suivant son humeur, sous prétexte qu'elle est mère" (*Le chant du bienheureux*). Problème d'éducation, auquel l'auteur nous ramène fréquemment. "Depuis que le monde est monde, les enfants sont mal élevés", (*L'amour du prochain*), constatera-t-il assez justement.

Toutefois Chardonne n'oublie pas qu'il est père, il n'est pas insensible à ces vies qui dépendent de nous, qui tiennent de nous le meilleur et le pire. "Pourtant, s'exclamera Albert de *L'Épithalame*, élever un enfant, quelle tâche minutieuse et divine!" Devant la grandeur de la responsabilité, il tremble un peu, il craint de gâcher un ouvrage qu'on ne reprend pas. "Les enfants grandissent trop vite, avouera-t-il. C'est leur principale désobéissance. Cela vaut peut être mieux. Tous les progrès sont le résultat de la désobéissance". (*Eva*).

Il existe entre les parents et leurs enfants un fossé que bien peu réussissent à franchir. Une génération les sépare, et c'est beaucoup. Pudeur et incompréhension se conjuguent pour interdire un échange de vues, une expression sans réticence de sentiments qui créent une intimité toute simple. C'est ce qui hante l'esprit de Berthe, quand, jeune fille, elle écrit à une de ses amies: "Les parents ne s'intéressent pas vraiment à leurs enfants. Ils ont fini leur vie et tout ce qui est vivant les ennuie un

peu." (*L'Epithalame*) Ainsi se prolonge le conflit inavoué des générations, qui ne se peut résoudre que dans un grand élan du coeur.

On aura facilement remarqué combien Chardonne fait de ses personnages ses interprètes. Ils nous confient toutes les idées et les réflexions de leur créateur. "Si je composais des romans, lit-on dans *Eva*, ils auraient tous le même sujet. Je n'écrirais que sur l'amour, et plus particulièrement sur l'amour à la maison. C'est un grand sujet, il est vrai, profond, et le seul peut-être qui soit éternel." Pourquoi Chardonne écrit-il des romans? Pour dégager son moi intime, pour se révéler à lui-même. "La vie n'est qu'un brouillon... J'ai besoin de l'achever par une expression qui me contente... une forme que je crois durable..." (*Romanesques*). D'où son souci constant d'un style dépouillé, d'allure classique, qui ne cèdent pas aux engouements passagers. "...cette extrême indigence que le style exige" (idem). "Aimer le style, qui est aussi de l'exactitude et de la sincérité". (*L'Epithalame*). Chez lui plus que chez tout autre écrivain, l'écriture traduit l'homme, elle le libère de lui-même, lui donne l'assurance de la durée. Ce qui n'exclut pas l'originalité. "J'aime les sentiers que j'invente, les relations inutiles, les choses sans renommée, et tout ce qui ne vaut que pour moi" (*Claire*). Par là Chardonne s'affirme un grand civilisé, qui possède une échelle de valeurs personnelles, qui ne consent pas aux servitudes du snobisme et de la mode.

Le *petit* atelier
outillé comme un
grand

Ses
réalisations
typographiques
assurent à la
clientèle une
originalité qui
tient
de l'exclusif

**LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE**

Au service du public depuis 1853

S'il s'agissait d'un autre auteur, je m'excuserais de vous offrir une enfilade de citations. Au sujet de Chardonne, je ne regrette rien, car je suis convaincu de vous le faire connaître ainsi davantage que par une dissertation qui tendrait à serrer de près sa pensée fuyante.

Le bonheur: voilà le terme ultime. Nous avons retardé jusqu'ici de l'aborder, parce qu'il est l'aboutissant de tout. On devinera sans peine de quoi est fait ce bonheur dans le monde chardonien. "Je possède le seul bonheur qui soit au monde. J'aime la femme avec qui je vis et qui est ma femme" (*Eva*). "Le bonheur et la peine sont semblables, et la vie avec ses songes n'a pas passé en vain, quand elle a donné une âme." (*Le chant du bienheureux*).

De la vie Chardonne entretient une opinion apaisante et mélancolique. "Rien de précieux n'est transmissible. Une vie heureuse est un secret perdu" (*Claire*). Voilà où se marque une incurable faiblesse. Aucune vision surnaturelle ne dépasse l'univers borné où se débattent les hommes. Un voile dissimule les horizons, lointains certes, mais accessibles. Chardonne ne les voit pas, ou, s'il les aperçoit, ce ne sont pour lui que des mirages qui sollicitent en vain l'esprit. Au fond, serait-il incapable de faire confiance à la vie? Il se réfugie dans un stoïcisme sans rigueur et sans sécheresse, émouvant par son agitation intérieure, par le tumulte de son âme inquiète, à la recherche d'un infini qui se dérobe sous ses pas, parce qu'il se croit incapable de s'y vouer. Au crépuscule de sa vie, Jean confiera à Pauline, et c'est plutôt Chardonne qui s'adresse à ses lecteurs: "Tout ce que j'ai fait est inutile... bien, c'est étrange, je n'ai pas le sentiment d'une vie perdue... Il n'y a pas de vie perdue, quand on a aimé... ne fût-ce que ses outils... Cet attachement, cet amour pour des êtres et pour de petites choses de rien, assurément périssables, et que la vie même, avant la mort, nous retire, je voudrais savoir ce qu'il signifie... ce que signifie l'amour si vivace, rebelle à toute raison, à la plus vieille expérience... et cette espérance qui est au fond de l'amour... cette espérance qui est au fond de tout" (*Porcelaine de Limoges*).

* * *

Nous voici rendus au terme de cette brève exploration. Je n'ai pas la prétention d'avoir tout dit. J'ai simplement voulu vous présenter, sans le défigurer si le trahir, le visage authentique de l'un des écrivains français les plus représentatifs de notre temps. Chardonne demeurera-t-il plus qu'un nom dans les manuels de littérature? Je n'ai pas qualité de prophète et au reste je me range volontiers à l'avis d'Elémir Bourges: La postérité? Pourquoi les hommes de demain seraient-ils moins bêtes que ceux d'aujourd'hui? Ce que je sais, c'est que Chardonne a incarné, à un moment donné, la sensibilité de son époque, c'est qu'il l'a exprimée en une oeuvre d'une résonance unique, c'est qu'il a célébré des valeurs que je crois irremplaçables, le sentiment de la durée, la fidélité à la personne humaine, le bonheur et l'amour qui "ne peuvent se concevoir sans la fidélité à quelqu'un ou à quelque chose": Dans notre siècle troublé, qui succombe à un rythme vital qui l'épuise, le romancier et le moraliste de *L'Epithalame*, de *Claire* et des *Destinées sentimentales* nous a apporté le présent d'une paix conquise de haute lutte, la paix des solitudes intimes. Le tumulte du monde s'est tu un moment sous le regard aigu d'un amateur d'âmes.

La vie universitaire au Canada

♣ Bourses d'études

Les étudiants canadiens ont besoin d'un système national de bourses d'études. Avec l'aide du public, les étudiants canadiens peuvent l'obtenir.

L'Association des Etudiants Canadiens a entrepris, à la suite de son congrès tenu à Winnipeg en décembre dernier, une campagne afin d'obtenir du gouvernement fédéral un octroi annuel de \$500,000. Ce qui permettrait à 1000 étudiants de bénéficier des avantages de la formation universitaire.

Le BLOC UNIVERSITAIRE, reconnu officiellement comme l'association nationale des étudiants canadiens-français, collabore activement à cette campagne afin d'en assurer le succès.

POURQUOI CETTE CAMPAGNE?

Les étudiants ont besoin d'un système national de bourses

—parce que, actuellement, les bourses d'études données aux étudiants du Canada dépassent rarement \$50 (à peine 10% du coût annuel de la vie d'un étudiant à l'université).

—parce que les bourses actuelles sont rarement attribuées à ceux qui sont dans le besoin.

Le pays a besoin d'un système national de bourses

—parce que aucune des bourses actuelles ne provient du Trésor Fédéral.

—parce que actuellement, sur 100 jeunes Canadiens, 3 seulement bénéficient d'une formation universitaire.

—parce que les quelques bourses que l'on donne actuellement sont mal réparties entre les provinces et dans les districts ruraux et urbains.

—parce que l'on ne développe pas suffisamment ceux qui peuvent devenir des chefs au Canada.

—parce que l'éducation nationale et le développement national vont de pair.

LA CAMPAGNE

Nous appuyent

—Paul Martin (Libéral-Essex est) professeur d'économie politique au collège Assumption à Windsor, qui a présenté à la Chambre des Communes une résolution en faveur des bourses d'études.

—Le congrès du parti National-Conservateur et M. Georges Héon en particulier qui favorisaient un système national de bourses d'études.

—Nombreux groupes d'éducateurs et d'hommes publics qui favorisent entièrement le projet.

Peuvent nous appuyer

—le public en général.

—les organisations de toutes natures.

—les journaux.

—les députés.

Voici le texte de la pétition que les étudiants canadiens présenteront à Ottawa en février 1939.

“Considérant que le manque de ressources financières empêche plusieurs jeunes Canadiens de talent de recevoir une formation universitaire.

“Considérant que, actuellement au Canada, il y a moins de 12 bourses suffisamment importantes pour permettre à un étudiant, qui autrement serait incapable de le faire, de recevoir la formation universitaire.

“Considérant que l'expérience de plusieurs des grandes nations du monde démontre l'importance de ces bourses comme contribution à la vie nationale.

“Considérant qu'il existe un précédent à cette demande d'octroi dans l'acte de l'éducation technique en 1919.

Nous demandons donc au gouvernement canadien:

1o d'adopter la résolution présentée à cet effet par Paul Martin (M.P. Lib. Essex est) à la Chambre des Communes le 24 février 1937.

2o de présenter un projet de loi en vertu d'accorder 1000 bourses d'études aux étudiants des universités canadiennes. Ces bourses devront être assez élevées pour permettre à l'étudiant de suivre ses cours.

3o d'octroyer chaque année aux provinces une somme suffisante pour qu'elles puissent établir une telle législation. Pour obtenir ces octrois les provinces devront établir une organisation qui verra à la distribution de ces bourses. L'octroi sera distribué aux provinces au prorata de leurs populations.

Appuyez le projet et envoyez votre adhésion personnelle ou celle de votre groupement au Comité des Bourses, a/s BLOC UNIVERSITAIRE, 539 est, rue de Montigny, Montréal.

Marcel THERIEN,

André BACHAND

directeurs de la campagne

♣ Les étudiants étrangers

Dix-huit étudiants de pays étrangers suivent les cours de l'Université de Montréal.

Il y a deux Mexicains: Mlle Alcía Manuel, dont le père est professeur à l'Université de Mexico, mais dont la mère et d'autres membres de la famille ont fui à Montréal la persécution catholique du Mexique; Gaston Ussel, également de Mexico. Mlle Manuell est inscrite à la Faculté de médecine, et M. Ussel à l'Ecole polytechnique.

Il y a en chirurgie dentaire un étudiant exceptionnel: le docteur Sergius Messe. Outre qu'il est âgé de 50 ans, il est Polono-russe, né en Sibérie et habite la Chine.

On signale aussi la présence de M. Jacques Chalouh, de Damas, en Syrie, étudiant en génie civil; celle de José-Oscar Julia, de la République dominicaine, étudiant en droit; celle de Dudley Brandon, Noir de la Jamaïque.

Enfin, il y a onze étudiants des Etats-Unis, tous des Franco-Américains aux noms sonnante bien français: dix inscrits à la Faculté de droit, et un à la Faculté de chirurgie dentaire.

♣ **Le banquet Minville**

L'Association des H.E.C. a organisé, le 17 décembre, à l'hôtel Mont-Royal un banquet qui a groupé cinq cents convives pour célébrer la nomination d'Esdras Minville à la direction de l'École des Hautes Etudes. Il y avait à la table d'honneur, trois ministres, les honorables H. L. Auger, Bilodeau, Gagnon, plusieurs sous-ministres, les directeurs des grandes écoles. La soirée se termina par des discours. Le nouveau directeur exposa ses projets de réforme ou d'adaptation aux besoins de l'heure.

♣ **Une nouvelle amicale**

Il vient de se fonder à Paris une association des anciens étudiants qui ont habité la Cité Universitaire. Le président est M. Lucien Rizet, architecte et le secrétaire-général, M. André Bossin, avocat. Ceux qui ont habité la Cité vers 1930 se souviennent d'André Bossin, qui avait à cœur d'établir des relations d'amitié entre les résidents des diverses fondations. C'est lui qui vient de nous écrire pour demander à ceux d'entre nous qui n'ont pas un trop mauvais souvenir de leur séjour à la Cité Universitaire de faire partie de l'Association des Anciens Etudiants de la Cité Universitaire.

Le but de l'Association est de maintenir les liens d'amitié entre les résidents d'une même fondation et ceux des autres. Divers moyens sont prévus: l'édition d'un annuaire comportant les noms et les adresses des membres actifs, réunions dans les centres où les anciens sont les plus nombreux, service d'entraide professionnel, enfin création d'une revue trimestrielle permettant aux camarades retournés dans leurs pays de garder contact avec leurs amis parisiens et d'être tenus au courant des diverses manifestations. On peut adhérer en qualité de membre donateur (100 francs ou plus), de membre associé (50 francs) ou de membre actifs (10 francs).

Une dizaine de ceux que je connais à Montréal m'ont déjà fait parvenir leurs cotisations de membres actifs pour deux ans chacun. Que tous ceux qu'une telle amicale intéresse les imitent, je m'empresserai de faire parvenir au secrétaire-général les noms, titres, date, résidence à la Maison Canadienne, ainsi que le montant des souscriptions, pour lesquelles on peut compter le franc à trois cents actuellement.

Benoit Brouillette,
Hautes Etudes Commerciales,
535 Avenue Viger, Montréal.

♣ **Diplômés en bibliothéconomie**

Diplômes de bibliographie et de bibliothéconomie décernés aux élèves de l'École de bibliothécaires dans l'ordre de mérite suivant: (première promotion)

Avec grande distinction: Mlles Thérèse Durnin, Marguerite Brosseau, et Gertrude Karch.

Avec distinction: le R. Fr. Georges-Maurice, mariste; Mlle Jeanne Beaudet, M. Rosario Fortin, Mlle Blanche Hallé, Mlle Laurette Racine, le R.P. Paul-Aimé Martin, c.s.c.; la R. Sr Marie de la Réparation, s.s.c.; Mlle Madeleine Hallé, Mlle Claire Doré, le R.F. Faustin, c.s.c.; le R.P. Chs-Emile Fortier, o.f.m.; la R. Sr Barry, s.g.; la R. Sr. S.-Michel, r.h.; la R. Sr. M. de Sainte-Jeanne d'Orléans, s.s.c.; la R. Sr. S.-François-Georges, s.s.c.; M. Jean-T. Larochelle, Mlle Alvine Bélisle, la R. Sr. François-Marie, ss. nn. J.-M.; le R.P. André Cordeau, c.s.c.; la R. Sr. Jean-Gabriel, ss. nn.

J.-M.; la R. Sr Sainte-Thérèse d'Alba, c.n.d.; M. Lucien Lusignan, M. Marcel Mercier, celui-ci fils de l'honorable juge en chef Paul Mercier, de la Cour de circuit.

Avec succès: La R. Sr. Sainte-Sophonie, c.n.d.; M. l'abbé Demers, la R. Sr Geneviève de Parsi, ss. nn. Mlle Marguerite Bélanger, la R. Sr. Marie de Sion, ss. nn.; M. Armand Parent, M. Louis Tarte, Mlle Cécile Lafrenière, Mlle Germaine Théoret.

Certificats après la 1ère année d'études, à Mlle Janine Guérin, la R. Sr. Marie-Antoinette Paquin, n.-d. b.c.; la R. Sr Blanche Bellavance, n.-d. b.c.

Chez les anciens



♣ **Les nôtres dans la diplomatie**

Sa Majesté le Roi a approuvé la nomination du lieutenant-colonel Georges-Philias Vanier, M.C., D.S.O., LL.B., conseiller et secrétaire du Bureau du Haut Commissaire du Canada à Londres, comme ministre du Canada en France.

Sa Majesté a aussi approuvé la nomination de M. Jean Désy, C.R., LL.L., conseiller de la légation du Canada à Paris, comme ministre du Canada en Belgique et aux Pays-Bas.

♣ **M. Vanier**

Le colonel Vanier, né à Montréal, a fait ses études au Collège Loyola, à l'Université Laval et au Staff College, Camberley. Il fut admis au Barreau de la province de Québec en 1911. Il combattit avec le 22ème bataillon (1915-1919). Il fut ensuite aide-de-camp du gouverneur général de 1921 à 1922 et 1926 à 1928; et il commanda le 22ème Régiment de 1925 à 1928. Il partit pour le Bureau du Canada à Genève en 1928 et devint secrétaire du Bureau du Haut-Commissaire à Londres en 1931. Il a représenté le gouvernement canadien dans plusieurs organisations impériales et internationales.

♣ **M. Désy**

M. Jean Désy a étudié au Collège Sainte-Marie, à l'Université de Montréal, à l'École libre des sciences politiques de Paris et à la Sorbonne. Admis au Barreau de la province de Québec, il devint professeur de droit international et constitutionnel à l'Université de Montréal en 1919. En 1925, il est devenu conseiller du ministère des Affaires extérieures et, en 1928, il a été envoyé en la même qualité à Paris. Il a représenté le gouvernement canadien à plusieurs conférences et a été chargé d'affaires à Paris en diverses circonstances.

♣ **M. Mayrand**

Léon Mayrand, troisième secrétaire au ministère des Affaires extérieures, Ottawa, passe au bureau du haut-commissaire.

♣ **M. Paul-E. Renaud**

BRUXELLES: M. Paul-E. Renaud, deuxième secrétaire à la délégation permanente du Canada à Genève, passe à la légation du Canada à Bruxelles.

CE QUE LES ANCIENS

écrivent . . .

Droit :

- SURVEYER (E.-F.) : "Le français au prétoire". *La Revue du Droit*, Tome XVII, no. 4, p. 194.
- LEBLANC (Albert) : "Association du Barreau rural : Congrès de Saint-Hyacinthe". *La Revue du Droit*, tome XVII, no. 4, p. 214.
- JETTE (L.-A.) : "Cours Jetté : Des obligations". *La Revue du Droit*, tome XVII, no. 4, p. 224.
- MAYRAND (Albert) : "Le moratoire et la petite propriété". *La Revue du Droit*, Vol. XVII, no. 3, p. 132.
- TRUDEL (Gérard) : "La fraude et le préjudice pauliens". *La Revue du Droit*, Vol. XVII, no. 3, p. 150.
- GRAVEL (J.-P.-A.) : "Des impôts sur les ventes judiciaires". *La Revue du Droit*, Vol. XVII, no. 3, p. 181.

Médecine :

- MERCIER (Oscar) : "Chaire d'Urologie". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1257.
- TURPIN (R.) : "Les conditions d'apparition du mongolisme". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1263.
- SAMSON (J.-Ed.) : "Syndrome douloureux lombo-sacré". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1267.
- SAUCIER (Jean) : "Note préliminaire sur l'électrolyse dans le traitement de la chorée". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1273.
- CHARBONNEAU (J.-H.) : "Maladies contagieuses". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1278.
- MARIN (Albéric) : "Amélioration ultra-rapide d'un cas de syphilis nerveuse par la vaccino-chimio-pyrétothérapie". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1283.
- SYLVESTRE (Lucien) : "L'arthrite gonococcique". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1285.
- D'ARGENCOURT (Guy) : "La chirurgie en province". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1288.
- ROCH (M.) : "Colibacillose ou paludisme chez un brightique". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1292.
- BERTRAND (A.) : "Hommage au professeur Léopold Nègre". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1292.
- FRANCOEUR (Louis) : "Pour que survive notre esprit français". *L'Union Médicale du Canada*, tome 67, no. 12, p. 1297.
- LEGENDRE (Joseph-Henri) : "Les formes occultes de la maladie de Galet". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 6, 7ième année, p. 337.
- POIRIER (Paul) : "La gale vulgaire". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 6, 7ième année, p. 355.
- BOLTE (René) : "Pollicisation du premier métacarpien". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 6, 7ième année, p. 359.
- LEGARE (Maurice) : "En marge de l'anesthésie dans l'amygdalectomie chez l'enfant". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 6, 7ième année, p. 366.
- BOURGEAU (Paul-Emile) : "A propos d'un cas d'intoxication médicamenteuse". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 6, 7ième année, p. 374.
- DUBUC (Hector) : "Un cas d'adamantinome liquide dentifère". *Le Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal*, no. 6, 7ième année, p. 377.
- JUTRAS (Albert) et GARON (Gérard) : "Considérations radio-cliniques sur les diverticules du duodénum". *Le*

Journal de l'Hôtel-Dieu de Montréal, no. 6, 7ième année, p. 380.

Agronomie et Médecine vétérinaire :

- ISIDORE (Fr.) : "Le cheval d'exposition". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 153.
- DUCHESNE (J.-E.) : "La pomme dans le Québec". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 157.
- PAGE (Jean-Paul) : "L'étude du tabac". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 159.
- DORVAL (Paul) : "Les ennemis du fraisier". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 163.
- GARAND (R.) : "La génétique de la pomme". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 171.
- FRANCOEUR (L.) : "L'avoine". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 174.
- BOUDREAU (F.-X.) : "Cours post-scolaires agricoles". *La Revue d'Oka*, Vol. XII, no. 6, p. 181.

Technique :

- GAGNON (Maurice) : "Peinture moderne : l'impressionnisme". *Technique*, Vol. XIII, no. 10, p. 516.
- GAUVREAU (Joseph) : "Les 36 commandements de l'hygiène". *Technique*, Vol. XIII, no. 10, p. 526.
- DELORME (Jean) : "La technique de l'art d'écrire". *Technique*, Vol. XIII, no. 10, p. 535.
- GAGNE (Paul) : "Quelques mots sur la photographie". *Technique*, Vol. XIII, no. 10, p. 543.

Education :

- MAURAU (Olivier, P.D. P.S.S.) : "L'Enseignement supérieur au Canada français". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 24ème année, no. 95, p. 225.
- LORTIE (Léon) : "Les Lettres de J.-B. Meilleur sur l'Éducation en 1838". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 24ème année, no. 95, p. 251.
- GARDNER (Gérard) : "La Frontière Canada-Labrador". *Revue Trimestrielle Canadienne*, 24ème année, no. 95, p. 272.
- "Terre-Neuve, île étrange". *L'Actualité Economique*, 14e année, Vol. 2, no. 2, p. 101.
- GUENETTE (René) : "Le temps". *L'école canadienne*, XIVe année, no. 5, janvier 1939, p. 196.
- BRASSARD (M. François-J.) : "La musique française par le document". *Revue Dominicaine*, décembre 1938, p. 243.
- "La musique française par le document". *Revue Dominicaine*, janvier 1939, p. 22.
- LUSSIER (R.P. Gabriel-M. O.P.) : "L'appel de la route". *Revue Dominicaine*, janvier 1939, p. 34.

Orientation professionnelle :

- MAILLOUX (R.P. NOEL-M. O.P.) : "L'Orientation professionnelle". *Revue Dominicaine*, janvier 1939, p. 5.

Sociologie :

- LAMARCHE (R.P. M.-A. O.P.) : "Confrères laïques, vous êtes de la partie". *Revue Dominicaine*, décembre 1938, p. 225.
- "A nos fidèles abonnés". *Revue Dominicaine*, janvier 1939, p. 3.
- SAINT-PIERRE (R.P. Albert, O.P.) : "Le problème social". *Revue Dominicaine*, décembre 1938, p. 235.

Les Laboratoires
Industriels et
Commerciaux

LIMITÉE

637 ouest, rue Craig

GENIE
INSPECTION
ESSAIS
ANALYSES

HA. 2994

FREDERICK G. TODD

Architecte paysagiste

Aménagement urbain — Pares publics et jardins privés

920, EDIFICE CASTLE,

MONTREAL

Marquette 9617

Dr BEAUDOIN

Le Dr J.-A.-E. Beaudoin, député de Saint-Jacques à l'Assemblée législative de 1923 à 1927, est décédé, le 7 janvier, à l'âge de 72 ans, après une courte maladie. Né à Saint-Ambroise de Kildare, comté de Joliette, le 24 mai 1866, du mariage d'Eusèbe Beaudoin, forgeron, et de Mélina Bertrand, fille de Joseph Bertrand, il fit ses études classiques au séminaire de Joliette et ses études scientifiques à l'Université Laval, de Montréal. Admis dans la profession médicale en 1892. Il a pratiqué pendant de longues années avec succès la médecine générale à Montréal. Il fut commissaire d'écoles à Repentigny-les-Bains, gouverneur de l'hôpital Notre-Dame.

Il a épousé le 22 mai 1893 Lumina Riopel. Il laisse pour le pleurer ses enfants, le Dr Roger Beaudoin, Gérard, bachelier en sciences agricoles, Yvan, avocat, Gaston, Pierre-Paul, Guy, Mlles Antoinette, Juliette et Lucette Beaudoin, Mme P.-H. Geoffrion.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Pascal-Baylon, à Montréal. L'inhumation au cimetière de la Côte des Neiges. des Neiges.

Dr ARTHUR VALLÉE

Le Dr Arthur Vallée, secrétaire de la Faculté de médecine de Laval, est mort subitement à sa demeure, dans la nuit du 7 janvier. Il était membre des principales associations scientifiques internationales et les gouvernements français et anglais ainsi que le Saint-Siège avaient reconnu ses mérites en le décorant à plusieurs reprises. Au Canada, le Dr Arthur Vallée jouissait d'une grande réputation et les médecins de langue française de l'Amérique avaient voulu lui donner un témoignage d'estime en le nommant président de leur 8e congrès.

Sûreté -

Une police de la Société Coopérative de Frais Funéraires est de tout repos. Notre Société se conforme à la loi des assurances de la Province de Québec et aux garanties que cette loi exige pour la protection des assurés.



Les taux de nos diverses modalités sont établis par un actuairé renommé. Du reste, nos polices funéraires sont garanties comme celles des assurances-vie, par un dépôt au Gouvernement.

Toutes choses considérées, on ne voit que des avantages pour les détenteurs de polices de la Société Coopérative de Frais Funéraires.



La Société Coopérative
de
Frais Funéraires

Tél.: PLateau 7-9-11

rue Ste-Catherine, 302 est - Montréal

"Chansons du vieux Québec"

La maison Beauchemin publie un recueil populaire de chansons canadiennes: "Chansons du Vieux Québec".

La maison Beauchemin et les compositeurs du recueil poursuivent avant tout un but d'éducation populaire. Négative d'abord, puisqu'ils veulent débarrasser le pays des chansons américaines ou françaises malsaines ou de mauvais goût. Positive ensuite: faire chanter des chants authentiquement canadiens, ceux du terroir, ceux-là mêmes que MM. Gagnon, Massicotte et Barbeau ont si patiemment collectionnés, annotés et publiés. Vous connaissez sans doute le "Romancero du Canada" publié par Marius Barbeau chez Beauchemin, en 1938?

De plus, dans les "Chansons du Vieux Québec", on trouvera une série de chansons inédites sur des thèmes canadiens: religion, histoire, moeurs, sciences naturelles. Ces chansons ont été composées sur des airs de folklore.

Il faut que les gens de chez nous chantent davantage, chantent sur des airs qui ne risquent pas de leur déformer le goût, chantent des paroles qui leur rendent la vie plus joyeuse, qui les élèvent dans le sens de leurs traditions et de leur histoire. Nos ancêtres étaient des héros et ils étaient gais!

Et les fêtes du troisième Centenaire de Montréal! Il faut les préparer, de loin. Ne pourrions-nous pas en ces jours de liesse, chanter les mêmes chansons, celles de nos ancêtres?

Vous comprenez le sens de cette oeuvre? Le recueil est illustré abondamment et avec goût de dessins inédits.

L'Inventaire de nos Lettres

Pour l'année 1937.

M. Félix Walter, écrivain canadien et professeur à l'Université de Toronto, s'est imposé la tâche de faire chaque année l'inventaire ou le recensement de nos lettres canadiennes-françaises. Ce travail de bénédictin, personne des nôtres n'avait encore eu le courage de l'entreprendre et le mérite de le mener à bien. C'est ainsi que M. Félix Walter a relevé tout ce qui s'est écrit d'intéressant, sous forme d'articles, de brochures ou de livres, dans la province de Québec, au cours des années 1936 et 1937. Son inventaire des lettres canadiennes-françaises, pour l'année 1937, vient de paraître dans le "University of Toronto Quarterly", livraisons d'avril et juillet 1937. On en a fait un livre intitulé "Letters in Canada 1937", édité par A. S. P. Woodhouse, The University of Toronto Quarterly, Toronto. Les amateurs peuvent sans doute se le procurer en écrivant là. Nos lecteurs sérieux doivent se faire un devoir de l'acheter.

Voici maintenant une courte notice biographique de cet écrivain anglo-canadien de grande classe qu'il faudra placer dans notre estime, pour l'intérêt qu'il nous porte et les services signalés qu'il nous rend, à côté du sympathique colonel Bovey:

Quoique né en Angleterre, M. Félix Walter est bien Canadien, puisqu'il habite le pays depuis l'âge d'un an. Son père, professeur à McGill, avait acheté une petite propriété en bas de Québec, pas très loin de Saint-Jean Port Joli. M. Félix Walter devait y retourner chaque année pendant vingt ans. "Et c'est là, dit-il, courant nu-pieds avec les enfants des habitants du voisinage que j'ai lié connaissance avec le Canada français." En 1919 il a commencé ses études à McGill. Pendant cinq ans il a étudié surtout la littérature française. "En 1924, ajoute-t-il, une généreuse Province m'octroya une bourse et j'eus juste le temps, avant de partir pour la France, d'épouser une jeune fille, née à Québec, et de l'emmener avec moi." M. Félix Walter a fait un doctorat à la Sorbonne; il a étudié aussi à Madrid et à Coïmbre. Revenu au pays, il se lança sans trop de difficultés — c'était l'époque facile — dans la profession paternelle. Après trois ans à l'Université Queen de Kingston, on l'invita à venir comme professeur de français au Collège Trinity de l'Université de Toronto. Il y est toujours. M. et Mme Félix Walter profitent de leurs vacances pour voyager, surtout en Europe, et principalement en France. M. Walter rentre justement de sa vingt-neuvième traversée. "Je loue la Providence, dit-il, d'avoir si bien arrangé les choses que je puisse trouver de chaque côté de l'océan un peuple français qui rend plus respirable et plus légère l'atmosphère anglo-saxonne qui est mon héritage."

Le Nord de l'Outaouais

1 vol. de luxe, richement illustré, rédigé en collaboration. En vente dans toutes les librairies de la province et au Collège St-Alexandre, Pointe-Gatineau, P.Q. \$2.60; par la poste \$2.85.

La littérature régionale vient, dans notre province, de s'enrichir d'une importante publication. Il s'agit d'un manuel-répertoire de géographie et d'histoire régionales pour le Nord de l'Outaouais, c'est-à-dire la partie du Québec qui comprend les comtés de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau, Labelle, Argen-teuil et une partie de Terrebonne et des Deux-Montagnes. L'ouvrage s'adresse avant tout, sans doute, aux habitants de ces comtés, mais nous estimons que l'intérêt en dépasse ces étroites frontières car on y trouvera un type, un modèle. En effet, puisque l'histoire et la géographie régionales sont au programme des écoles primaires, chaque région devra maintenant posséder un manuel du même genre.

Le Nord de l'Outaouais a été fait en collaboration. Comme nous l'apprend la préface, les auteurs sont tous des professeurs de Hull et des environs: le R. P. Louis Taché, C.S.Sp., du collège Saint-Alexandre; M. Joseph Bédard, inspecteur scolaire du district urbain de Hull; M. l'abbé Hector Legros, visiteur ecclésiastique des écoles de Hull; M. l'abbé Joseph Hébert, aumônier de l'hôpital du Sacré-Coeur de Hull; M. Rodolphe Maltais, inspecteur régional des écoles. On a tant dit de mal de la "vilaine" cité de Hull, qu'il nous fait plaisir de constater qu'on y trouve des hommes qui ont su mettre sur pied une oeuvre si considérable.

C'est en effet un beau et un gros volume que le Nord de l'Outaouais. Il se présente sous une attrayante couverture en couleurs, et avec cinq cent pages bien comptées.

Après avoir jeté un regard sur les feuilles de garde dessinées par le jeune Dallaire de Hull, vous lirez la préface qui, en termes exacts, vous expose la genèse de l'ouvrage, son esprit et sa méthode. Quant à la matière du livre, elle est tellement riche que nous ne pourrions qu'en donner une idée sommaire.

Il y a trois parties très nettement séparées: l'histoire et la géographie communes; — l'histoire et la géographie locales où toutes les paroisses groupées par comtés sont sommairement passées en revue; — les appendices. Cette division claire a permis d'éviter un écueil qui a déparé plusieurs publications régionales récentes: celui d'être trop générales, trop confuses, ou au contraire trop genre compilation. La partie commune dégage admirablement la région dans son unité et ses caractéristiques historiques, géographiques, humaines et économiques. La partie locale est une esquisse très incomplète — et l'on ne pouvait attendre plus — de l'histoire de chacune des paroisses. Les appendices constituent un chapitre d'érudition très consultation facile: démographie, chronologie, bibliographie, fouillé qui suppose des recherches énormes, bien ordonnées, de statistiques, etc.

Nous croyons cependant que le livre ne serait pas présenté dans sa note caractéristique si nous ne disions un mot des illustrations et des questionnaires.

Il est rare de voir un livre à la fois si substantiel et si richement illustré: dessins, photographies, cartes, panoramas s'y succèdent à raison de deux ou trois par pages. Il y a là une documentation intelligemment dosée, qui retiendra l'attention des jeunes et des vieux, des profanes et des techniciens. Ceux qui ont l'expérience de l'illustration des livres pourront seuls apprécier à leur juste mérite et le champ couvert par les clichés et la variété des sources auxquelles on a puisé.

Nous avons parlé des questionnaires. Il y en a à la fin de chaque chapitre et la partie locale est précédée d'un questionnaire très étendu. Par là, le livre garde son caractère de manuel qui paraît avoir été perdu de vue dans certaines parties, au moins si l'on s'attend à un livre d'enseignement primaire. Le maître, l'institutrice pourront, — grâce aux questions, — simplifier certaines données du livre. Nous croyons que ces questionnaires auront une application autrement plus étendue et précieuse: ils constituent de vrais plans d'études régionales. Le Nord de l'Outaouais prend par là la valeur d'un instrument de travail incomparable.

Comme le reconnaissent les auteurs, cet ouvrage vient après bien d'autres qui ont été ou des sources ou des modèles ou des garde-fous mais, à notre sens, il les dépasse par l'alliance de qualités qu'on ne trouve dans aucun dse prédécesseurs: une science accessible unie à une présentation agréable.

Pourquoi j'ai écrit "L'Araigne"

"Un être qui s'habitue à tout, voilà, je pense, la meilleure définition qu'on puisse donner de l'homme", écrit Dostoïevsky dans "Souvenirs de la maison des morts". Et, de fait, il y a chez la plupart des hommes une faculté d'adaptation, d'accep-

tation qui étonne. On a l'impression qu'une anesthésie soignée les endort au centre du monde. Leurs sens paraissent émoussés. L'odorat, le toucher, le goût, la vue, l'ouïe même demeurent en veilleuse. Les besoins physiques, les défaillances de l'organisme, la laideur mesquine du milieu où ils végètent ne les blesse plus. Ils sont protégés contre tout ce qui pourrait les atteindre par un nabrutissement fait d'habitudes et de conventions sociales. Chez certains sujets, cependant, on constate un désarmement à peu près total vis à vis de l'univers. Une éducation en vase clos, certaines prédispositions physiques, les maintiennent dans un état vulnérable tout au long de leurs épreuves. Au coeur d'une humanité assoupie, ils sont seuls conscients, les chairs et l'esprit à vif. Ils éprouvent, décuplées, centuplées, les secousses dont leurs semblables perçoivent à peine le passage. Tout leur répugne. Aimer, dormir, se nourrir, chacun de ces termes suppose un cortège d'images ignobles qui leur soulève le coeur. Ils sont dépassés par la vie. Ils sont à côté de la vie. Gérard Fonsèque, le héros de "L'Araigne" est un de ces personnages, inachevés, écorchés, et qui se révoltent. Il a été élevé entre une mère qui l'adorait et trois grandes soeurs charmantes dont les voix hautes, les rires, les longues chevelures ont enchanté son enfance. Il ne peut se soumettre à l'idée de leur départ, de leur alliance avec un inconnu, de l'existence en commun qu'elles mèneront dans un petit appartement entre le lit, la table de la salle à manger, le lavabo anonymes. Il s'opposera formellement à leur mariage; dans leur intérêt, songe-t-il, en fait strictement dans le sien. "Gardez-vous de faire comme l'araignée qui convertit toutes les bonnes viandes en venin". Cette phrase de Marguerite de Navarre que j'ai inscrite en exergue à mon livre résume exactement l'activité de Gérard Fonsèque. Il empoisonne à la ronde. Il gâche, il brouille, il compromet. Mais il finit par succomber à ses propres manoeuvres. Il n'était pas préparé pour les luttes animales. Il était vaincu d'avance en face de cette foule aux aveuglements salutaires, aux appétits normaux. Et sa mort même n'arrête rien, ne change rien dans le destin tranquille de son entourage.

Henri TROYAT

L'ange de la révolte

roman par Raymond MILLET. Un volume in-16 broché. Impression sur vélin supérieur. Prix: 18 frs. Albin Michel, Editeur, 22, rue Huyghens, Paris (XIVe).

Avec *L'Ange de la Révolte*, Raymond Millet se renouvelle. Nous ne retrouvons dans ce livre ni la fantaisie souriante et poétique de "l'Anier du Luxembourg", ni la fraîcheur des "Chemins Interdits", ni ce mélange de pathétique et d'humour qui constituait le trait essentiel du "Bonhomme de Clamart".

Un éminent critique a écrit l'année dernière que Raymond Millet avait trouvé "un compromis très original entre le réalisme et le roman poétique". Dans *L'Ange de la Révolte*, point de compromis: seul intervient le réel — ce qui ne veut point dire que la poésie de la nature en soit absente.

C'est, surtout, un roman vigoureux, attachant, où l'on discerne une psychologie mûrie, une pensée assez sûre d'elle-même pour s'interdire toute digression philosophique. L'auteur n'apparaît point. Ses personnages vivent, voilà tout. Et si leurs aventures suggèrent plus d'une idée, il n'en est pas moins vrai qu'elles occupent toute la sensibilité et toute la curiosité du lecteur.

On oubliera difficilement l'inquiétant, le fascinant Robert Foucaud, semblable à tant de ces beaux garçons, de ces mauvais garçons avides de jouir et qui, en ces dernières années, ont suivi *L'Ange de la Révolte* — parfois jusqu'au crime. Dans la jeune Gisèle, on reconnaît une "Manon" d'aujourd'hui, la Manon éternelle, mise au goût de Montparnasse et de nos modes. L'anarchiste François Cotard et le communiste Vituck sont des révolutionnaires de notre époque, saisis sur le vif par un écrivain qui passe pour connaître bien les partis politiques.

Raymond Millet veut-il donc plaider en faveur des hommes prudents et paisibles, qui n'ont qu'un Dieu: l'ordre établi? Non. Toute la grandeur de la véritable révolte, de la révolte féconde et noble comme celle des grands penseurs et des vrais artistes, il l'incarne en deux êtres: André Foucaud (frère du mauvais garçon) et la femme qu'il épousera, Laurence.

C'est un drame profondément humain qui se joue entre ces personnages et quelques autres. Ce drame, s'il est bien de notre siècle, appartient aussi à tous les âges. Mais ce qui fait peut-être le principal mérite de ce livre, c'est que Raymond Millet en animant ses créatures, s'est pris à les aimer. Aimer ses personnages, même les plus odieux, n'est-ce pas le plus sûr moyen pour un romancier, de leur prêter vraiment la vie et de les imposer à notre mémoire comme si nous les avions connus?

OUVRAGES à lire



Olivier Maurault, P.D.
Nos Messieurs

Jean Bruchési
Histoire du Canada pour tous
(2 vols.)

Edouard Montpetit
La conquête économique

Lionel Groulx
La naissance d'une race

Gérard Parizeau
L'Assurance contre l'incendie

Victor Barbeau
Pour nous grandir

Eugène Lapierre
Calixa Lavallée

Léon-Mercier Gouin
Cours de droit industriel, 2 vols.

Antonio Perrault, C.R.
Droit commercial (2 vols.)

Emile Filion, p.s.s.
Elementa Philosophiæ thomisticæ

Hermas Bastien
Le bilinguisme au Canada
Olivar Asselin

Dr Eug. St-Jacques
Histoire de la médecine

Paul Gouin
Servir 1 — La cause nationale



Publiés par quelques-uns
des nôtres

Henri Troyat

Henri Troyat est né le 1er novembre 1911 à Moscou. Réfugié en France en 1920, il a fait ses études à Paris, jusqu'à la licence en droit.

Il était soldat, en garnison à Metz, quand parut son premier roman "Faux Jour". Il a publié son second roman "Le Vivier" en octobre 1935 et "Grandeur Nature" en octobre 1936.

Puis vint un recueil de nouvelles "La Clef de voûte" enfin "L'Araignée" qui, sortie en octobre, vient de lui valoir le *Prix Goncourt*.

Henri Troyat a obtenu en mai 1935 le prix du Roman Populaire pour "Faux Jour" et cette année, pour l'ensemble de son oeuvre le Prix Max Barthon de l'Académie Française.

A son début, M. André Thérive ne craignait pas d'affirmer dans "Le temps" que depuis l'apparition de feu Raymond Radiguet, on n'avait guère pu découvrir un talent si mûr et si précoce à la fois."

Le titre de "L'Araignée" lui a été inspiré par cette phrase de Marguerite de Navarre: "Gardez-vous de faire comme l'araignée qui convertit toutes les bonnes viandes en venin".

Voici, résumé, le sujet de "L'Araignée":

Une mère sensible, affectueuse, trois grandes soeurs charmantes, dont les voix hautes, les parfums, les gestes emplissent la maison: Gérard Fonsèque a été élevé au plus touffu de cette famille. Il lit beaucoup. Il sort peu. Il ne connaît presque personne. Sa seule joie est de retrouver chaque soir, autour de la table, ces belles jeunes filles, dont les joies acides, les mystérieuses tristesses, l'agacent et l'attirent à la fois. Lorsque le clan se réunit pour les repas ou la veillée, il le domine de toute sa fraîche instruction. Il pose, il raille, il commande. Il est le maître de la maisonnée. Le petit intellectuel impuissant et grincheux a besoin de se retremper quotidiennement dans un bain d'adoration féminine. Mais voici qu'une nouvelle terrible l'atteint dans sa quiétude: l'une de ses soeurs va se marier. Et avec un pâle crétin encore. Il est atterré. Certes, il ne s'opposerait pas à ce que sa soeur épousât "quelqu'un de bien". Mais ce n'est pas le cas. Elle ne sait pas ce qu'elle fait. Il doit la défendre. Il doit sauver le bonheur de cette enfant. Peine perdue. Et bientôt c'est au tour d'une autre de le quitter pour un boutiquier sans éducation et sans avenir. De nouveau il essaye de s'interposer. Mais ses manoeuvres sont déjouées. Cependant il ne perd pas courage. Très calmement il décide de brouiller ces ménages absurdes. Il y emploie une astuce méchante d'araignée. Il s'épuise en intrigues, en filatures. Mais il va d'échec en échec, et la plus jeune de ses soeurs va, elle aussi, l'abandonner. Gérard finit par voir clair en lui-même; mais l'horreur des sentiments qui le dominant ne l'empêchera pas, alors qu'il croit tout espoir anéanti, de se livrer à une comédie macabre dont il finit par être la victime.

Ce roman étonnera par son âpreté et son audace. Après "Faux Jour", "Le Vivier", "Grandeur Nature" "La Clef de voûte", il prouvera que Henri Troyat est doué des plus authentiques dons du romancier et qu'il ne craint pas d'explorer, avec une lucidité et une cruauté qui peuvent surprendre chez un écrivain si jeune, les régions les plus obscures du coeur humain. Il le fait sans complaisance mais aussi sans fausse pudeur.

"L'Araignée" sera discuté, combattu peut-être. C'est un livre en dehors de toutes les conventions, un livre qui honore son auteur.

Panorama de la pensée humaine à travers les âges

publié sous la direction d'André Gillon. Un volume in-40 (20 x 27 cm), cartonné, 60 fr.; relié, 70 fr. (Larousse, éditeur).

C'est, comme l'indique le titre, un véritable coup d'oeil d'ensemble sur les plus hautes manifestations du génie humain, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, que nous offre ce curieux ouvrage. Une suite de plus de 200 planches fort ingénieusement composées nous présente les grands esprits qui au cours des siècles ont le mieux servi l'humanité. Dans chacune de ces planches, un portrait, une statue ou un buste met sous nos yeux la physionomie du personnage, et celui-ci se détache sur un fond où sont harmonieusement groupées des gravures évocatrices de son activité, reproductions de manuscrits d'appareils scientifiques, vues de villes ou de monuments, etc. D'un regard vous enveloppez l'homme et l'oeuvre, et une brève légende précise les dates et les faits essentiels. Le *Panorama de la Pensée humaine* forme ainsi un original album, luxueusement édité, qui sera pour nous un memento précieux en même temps qu'un sujet de salutaires réflexions. Car nous ne connaissons pas assez ceux à qui nous devons les progrès dont nous jouissons, et nous ne nous doutons généralement pas de ce que ces progrès ont coûté de peine et d'efforts.

Mgr Laflèche et son temps

par Robert Rumilly. Aux Editions du Zodiaque et dans toutes les librairies du Canada, \$1.00.

Des luttes d'idées, de doctrines, ont fait rage dans la province de Québec, pendant la seconde moitié du 19e siècle. Elles sont un peu oubliées aujourd'hui, bien qu'elles soient récentes et qu'elles constituent un des aspects les plus intéressants de l'histoire du Canada français. Elles ont opposé les deux écoles. Les deux états d'esprit qui se partagent et se partageront le monde: ceux qui sont plus attachés à la tradition et ceux qui sont plus engoués du progrès, ceux qui tiennent essentiellement à l'ordre et ceux qui souhaitent par dessus tout la liberté, les conservateurs et les libéraux (au sens doctrinal des mots). Ces luttes ont eu des répercussions religieuses, politiques, universitaires, etc. M. Robert Rumilly les retrace, autour de la grande figure de Mgr Laflèche qui en fut l'animateur.

Dans ce livre d'une très grande richesse de documentation, on trouvera le récit détaillé d'épisodes aussi passionnants que les procès pour "influence indue", la grande querelle de l'Université Laval avec l'École de Médecine Victoria, les écoles du Manitoba, le Règlement Laurier-Greenway, la mission de Mgr Merry del Val, l'encyclique "Affari vos", etc. Et M. Rumilly cherchant toujours, à travers les documents, à connaître et à faire revivre les hommes, on verra, dans leurs rapports avec Mgr Laflèche: Chapleau, Mercier, Laurier, Mgr Taché, Mgr Langevin, Mgr Merry del Val, toutes les personnalités marquantes de ce temps.

On y verra aussi l'ardente équipe des ultramontains, des "castors", lieutenants dévoués de Mgr Laflèche. Ce livre présente un intérêt exceptionnel pour la région trifluvienne. M. Rumilly, disposant d'une documentation de plus en plus abondante et creusant de plus en plus ses sujets, opère non pas seulement la reconstitution, mais la résurrection d'une époque.

Le très grand Cardinal

par Jeanne Cappe, un volume grand in-12 de 198 pages, rehaussé d'un portrait en héliogravure, de dessins et aquarelles en hors texte de René Bresson, 20 francs, Editions Casterman. Tournai, 1938.

On se souvient encore du succès qui accueillit, non seulement en Belgique, mais à l'étranger, ce livre délicat et tendre de Jeanne Cappe: Astrid, la Reine au Sourire. Succès d'émotion et de charme. Constamment rééditée, traduite en suédois et en anglais, l'histoire d'une Princesse de rêve, qui nous laisse la bénédiction de son rayonnement, continue d'enchanter les plus petits lecteurs et ceux qui les guident vers le paradis des beaux livres.

Les éditeurs de la Collection "Jeunesse et Patrie" ont pensé que, pour présenter la figure haute de celui qui reste, devant l'histoire et dans notre souvenir fervent, *Le Très Grand Cardinal*, personne mieux que Jeanne Cappe, n'avait le cœur et le talent dispos.

Le volume, qui paraît sous une vêtue écarlate, timbré aux armes du Défenseur de la Cité, ne ressemble à rien de ce qui a été publié sur l'incomparable Prélat. Il ne s'agit ni d'une biographie, dans le sens historique du mot, ni non plus — car l'entreprise eût été sacrilège d'une vie romancée. Pour avoir connu le Très Grand Cardinal, pour avoir vécu dans l'intimité de quelques-uns de ceux et de celles qui l'approchèrent de plus près, Jeanne Cappe n'a eu qu'à peindre les images très claires d'une autre "Légende Dorée".

Mais c'est ici que la vérité des symboles et des évocations surpasse la froide réalité des dates et des faits. Une suite de tableaux d'une fraîcheur exquise; un accent de bonté souveraine, qui est comme la palpitation même de l'âme du Cardinal; cette simplicité heureuse qui est la marque des plus grands et par quoi il convient d'honorer leur mémoire: voilà ce qu'on trouvera aux pages de ce mémorial de patriotique piété et d'ardente foi. Jamais nos garçons et nos filles n'auront eu sous les yeux de modèle plus propre à nourrir leur soif d'idéal. Et cela doit s'entendre de tous les enfants du monde; car le Très Grand Cardinal dresse son ombre haute sur la terre entière qui reconnut en lui un signe de fierté. Et s'il est vrai que nous retournons volontiers aux livres épiques et généreux qui furent les bons compagnons de notre adolescence émerveillée, ne peut-on prédire à l'œuvre de Jeanne CAPPE le meilleur destin entre les mains des grands, de ces grands qui voudront revivre l'épopée et se retremper aux sources vives de la générosité la plus frémissante?

Il fallait, pour illustrer *Le Très Grand Cardinal*, un artiste sensible, un crayon prompt à s'émouvoir. René Bresson a mis, dans ses dessins, tant de lumière, il a saisi si justement l'atmosphère et le ton, la chanson et son rythme, que rarement accord plus parfait s'est établi entre l'auteur et l'imagier.

Et la présentation du volume est digne en tous points de cette *Astrid* bleu et argent qui voisinerait désormais, sur le

rayon de choix de la bibliothèque, avec *Le Très Grand Cardinal* de pourpre et d'or.

Le Droit Commercial

par L. Julliot de la Morandière, professeur à la Faculté de Droit de Paris. Un volume in-16 (Collection Armand Colin, 103, Boulevard Saint-Michel, Paris-Ve). Broché 15 fr. Relié 17 fr. 50.

Le Droit commercial est le droit des "affaires": non seulement il décide qui peut faire le commerce et détermine le régime juridique spécial aux commerçants (livres et registre de commerce, faillite, etc.), mais c'est lui encore qui régit l'organisation et le fonctionnement des sociétés, le mode de règlement des affaires (traites, chèques, compte-courant), les opérations de bourse et de banque, etc. Or, indépendamment des commerçants, tous ceux qui se mêlent à la vie active du pays, tous ceux qui ont quelques capitaux disponibles, entrent, bon gré mal gré, dans la sphère d'action du droit commercial en signant des traites ou des chèques, en achetant ou vendant des valeurs, en devenant possesseurs de titres de sociétés... Le Droit commercial intéresse donc au premier chef le grand public tout entier. Son contenu est cependant complexe et son étude suppose une culture juridique assez poussée. Le Droit commercial moderne est d'ailleurs en pleine évolution et il était difficile d'en donner un résumé clair et suffisamment complet.

C'est cependant ce qu'a réussi M. Julliot de la Morandière. Enseignant à l'École des Hautes-Études Commerciales depuis de longues années le Droit commercial aux ingénieurs, aux experts-comptables et autres praticiens, il a su, dans un petit nombre de pages, mettre en relief l'esprit du Droit commercial moderne en France, montrer notre législation fermement attachée au principe de la liberté du commerce pour les particuliers, mais aussi préoccupée de protéger les individus et l'État contre les excès de cette liberté.

Son livre, écrit dans une langue précise, mais accessible à ceux qui ne sont pas initiés à la terminologie juridique, est rédigé avec un grand sens pratique, et dégagé des subtilités doctrinales. Il sera utile non seulement aux commerçants, mais encore au grand public, et aux étudiants, qui y trouveront une vue d'ensemble leur permettant de mieux entreprendre l'étude des ouvrages plus développés et plus techniques.

Nos maîtres de l'heure

Vol. 1, L'ABBE LIONEL GROULX, par André Laurendeau, en vente chez l'éditeur: *Librairie d'Action canadienne-française, Ltée.*, prix, \$0.25.

M. Laurendeau présente dans la série "NOS MAITRES DE L'HEURE", une biographie spirituelle et détaillée de l'abbé Lionel Groulx. Il y relate son enfance écoulée au sein de sa famille sur la ferme paternelle; son adolescence studieuse, réfléchie, qui lui vaut d'être remarqué et encouragé par ses maîtres et ses camarades. Le premier voyage qu'il fit en Europe où le travail, l'enseignement, l'étude et l'observation prennent la plus large part. Son retour à Montréal où il décuple son énergie dans un labeur incessant pour la cause du français chez les Canadiens français. L'auteur brosse un portrait *sur le vif* de ce directeur, de cet éducateur de la jeunesse; les traits saillants de son caractère, tout d'énergie, d'amour du travail, de calme aussi, y sont rapportés dans un style clair, précis. Son esprit curieux avide de savoir en fit un travailleur acharné et un savant dont les cours et les conférences furent suivis avec ferveur par les étudiants, par ses élèves, y compris l'élite montréalaise.

M. Laurendeau a usé admirablement de ses dons d'écrivain, se révélant un biographe subtil, d'une précision et d'une sobriété captivantes. La souplesse de son style alerte donne de l'entrain à son œuvre toute entière, et la rend agréable et reposante à lire.

Études de psychologie animale, L'Instinct

d'après W. McDougall, par Ed. Janssens, professeur à l'Université de Liège. 1 vol. 190 pages, Desclée de Brouwer, 2 Quai aux Bois, Bruges, Belgique, 1938.

Voici l'introduction de ce volume: La personnalité de W. McDougall.

Titulaire de la chaire de psychologie à Duke University, dans la Caroline du Nord, U.S.A., William McDougall est surtout connu à ce titre et par son Introduction à la Psychologie sociale. Incontestablement, c'est un des grands noms de la psychologie anglo-saxonne. Son œuvre, imposante par le nombre des volumes et des articles de revue, est d'une extension plus vaste et d'une importance plus considérable que ne le donneraient à croire les titres qui lui sont habituellement attribués sur notre Continent. Parti de la psychologie scientifique et comparée, il a étendu sa pensée, toujours informée, pénétrante et originale à des problèmes multiples de psycholo-

Le Fonds des Anciens

MEMBRES FONDATEURS (100 DOLLARS OU PLUS)

Sa Grandeur Monseigneur GEORGES GAUTHIER	LALLEMAND, M. Jean
BARIL, Docteur Georges	*LANCTOT, M. Henri
CASGRAIN & CHARBONNEAU	LANGÉVIN, Dr Stephen
DANDURAND, l'hon. R.	LEFEBVRE, Olivier
DECARY, Arthur	LEVEILLE, Arthur
DEMERS, l'hon. Philippe	MARION, Dr Donatien
*DUBE, Docteur J.-E.	MASSON, Dr Damien
DUBEAU, Docteur Eud.	MAURAUULT, Olivier
*FRIGON, Augustin	NADEAU, M. Hervé
GAGNON, Paul	PIETTE, Mgr J.-V.
GAUDREAU, Dr Stanislas	*ST-JACQUES, Dr Eugène
*GOUIN, Léon Mercier	*THEBAUD, Docteur Jules
GROULX, M. Henri	UNION MEDICALE DU CANADA
	VALLEE, M. Arthur

MEMBRES DONATEURS (DE 5 À 100 DOLLARS EXC.)

Sa Grandeur Monseigneur A.-E. DESCHAMPS	FONTAINE, T.-A.
AMOS, Arthur	FORGET, Son Exc. Mgr A.
BARIBEAU, Docteur C.	GAGNE, Docteur J.-Emm.
BEAUBIEN, l'hon. C.-P.	GAREAU, Alexandre
BECOTTE, Docteur H.	GINGRAS, Abbé J.-Bernard
BEGIN, Docteur Philippe	FISCH, Dr Herm.
BELHUMEUR, Dr Géd.	JARRY, Docteur J.-A.
BOHEMIER, Dr P.-S.	LABARRE, J.-P.
BOURBEAU, Roméo	LADOUCEUR, Dr Léo
BRAULT, Docteur Jules	LAFERRIERE, René
BRUCHESI, Jean	LANCTOT, Jean
BRUNAUULT, S. E. Mgr H.	LANCTOT, J.-Philippe
BUISSON, Arthur	LANGLOIS, S. E. Mgr J.-A.
CHAMPAGNE, Dr J.-A.	LAURENT, Docteur E.-E.
CHARBONNEAU, J.-N.	LEONARD, Dr D.
CHARTIER, Chanoine E.	MAYRAND, Léon
CHAUSSE, Fernand	MALLETTE, Mme Marie
CHOUVON, Docteur E.-J.	MIRON, Numus
DAVID, Athanase	PARIZEAU, Docteur T.
de MONTIGNY, Roland	PERRIER, Hector
DEROME, Jules	PRINCE, Dr J.-B.
DESY, Anatole	ROY, F.-X.
DUBE, Docteur Edmond	SAINT-DENIS, Dr J.-A.
DUPUIS, Armand	SAINT-JACQUES, Jean
ECOLE SUP. DE MUSIQUE	SMITH, Alexander
FERLAND, C.-F.	SMITH, Dr C.-G.
FERRON, Docteur Alph.	TRUDEAU, Dr Raphaël
	VEZINA, François

Prière d'adresser toute souscription au trésorier,
HENRI GROULX, 515 est, rue Sherbrooke, Montréal.

gie pathologique, de psychologie rationnelle, de philosophie religieuse, de morale, de sociologie et d'ethnographie. Aussi, en raison de la place de premier plan qu'il occupe dans le mouvement des idées en terre anglaise et américaine, W. McDougall mériterait une étude d'ensemble embrassant les aspects divers de son beau talent. Ici, nous nous bornons à faire connaître une des doctrines maîtresses de sa psychologie celle qui constitue son enseignement essentiel, car elle se trouve à la base de presque toutes ses théories: il s'agit de sa doctrine de l'instinct. On verra qu'il y a projeté bien des clartés nouvelles, tout en demeurant dans la ligne d'une tradition ancienne et même vénérable par son ancienneté. Car c'est là une des caractéristiques de sa méthode. Si l'on a pu parler à son sujet d'affinités avec des conceptions aristotéliennes, il faut reconnaître qu'il s'agit d'un renouvellement constant par une pensée qui se fraie sa voie propre.

Lui et nous: un seul Christ

par l'abbé Grimaud, 1 vol. 324 pages. Librairie Téqui, Paris 6^e.

Toute la doctrine du Corps Mystique mise à la portée des fidèles. Le talent déployé par l'auteur dans le célèbre livre "Ma Messe", se retrouve ici.

Une clarté parfaite, une étonnante simplicité, qui n'excluent pas la solidité ni la profondeur, sont les qualités de ces pages admirables. Il nous semble voir toutes les âmes avides d'union au Christ accourir à ce livre pour apprendre qu'elles forment avec lui *Un Seul Christ*, partageant sa vie divine, toutes ses richesses et son sort glorieux. Quelles merveilles!

Voici les divisions de l'ouvrage:

Première partie: Le Chef. I. La volonté du Père. II. L'obéissance du Fils. III. La Coopération du Saint-Esprit. IV. La place de la Passion dans le monde.

Deuxième partie: Notre jointure au Chef. I. Comment notre jointure s'opère. II. Les moyens d'incorporation. III. Quand la jointure casse. IV. La cassure éternelle.

Troisième partie: L'état du membre joint. I. Notre déification. II. Notre possession de la T.S. Trinité. III. Nos richesses dans le Christ.

Quatrième partie: Nos titres dans le Christ. I. Rois avec le Christ. II. Juges avec le Christ. III. Prêtres avec le Christ. IV. Victimes avec le Christ.

Cinquième partie: Fils de Marie avec le Christ. I. Marie Mère du Corps mystique. II. Marie Rédemptrice du C. M. III. Marie médiatrice du C. M.

Sixième partie: Notre vie éternelle dans le Christ. I. Notre Mort dans le Christ. II. Notre Résurrection. III. Notre Ascension. IV. Notre Ciel.

Le réalisme méthodique

par Etienne Gilson, professeur au Collège de France et Président de l'Institut scientifique Franco-Canadien, I. vol. 101 pages, Collection "Cours et documents de philosophie", chez Pierre Téquin, 82, rue Bonaparte, Paris VI.

Dans ce cahier, Monsieur Gilson étudie le problème de la connaissance tel que le pose la philosophie moderne issue de Descartes en regard du réalisme thomiste. Cette étude critique a fait l'objet de trois cours professés à Montréal, l'automne dernier, sous les auspices de la Faculté de philosophie. Les auditeurs canadiens qui ont recueilli des lèvres du maître (fideles ex auditu) la doctrine de Monsieur Gilson ont l'occasion d'en trouver la synthèse dans ce livre que nous leur signalons. Dans un chapitre particulièrement intéressant, l'auteur se demande pourquoi la scolastique n'est pas la mère de la science moderne laquelle lutte contre elle. A quoi est dû cet accident historique? A des causes multiples sans doute. Pour reprendre son rôle recteur, la scolastique n'a-t-elle pas simplement à devenir plus complètement fidèle à sa propre essence qu'elle ne le fut, pour s'accorder avec la science et l'aider à se développer. Cela est particulièrement vrai de la philosophie de la nature que certains scolastiques considèrent comme limitée à certaines notions très générales, ce qui comporte un risque d'assimiler philosophie de la nature et métaphysique, alors qu'elle doit, au contraire, sans cesse assumer tous les faits nouveaux que la science moderne lui apporte. Ce livre de Monsieur Gilson, plus peut-être que ceux de Maritain, invite à un travail de réflexion intime, à un effort de sympathie vers des courants modernes, alors que certains philosophes catholiques préférèrent se recroqueviller sur eux-mêmes, en ne se doutant même pas que dans cette attitude d'éternelle défensive ils évitent mal la contamination des erreurs qu'ils veulent précisément éviter. C'est le cas de l'école franco-belge, victime à certains de point de vue, de concordisme.

Ce livre de Monsieur Gilson est à lire. Son aire de rayonnement est immense. Il englobe le Canada français que la doctrine de l'auteur peut oxygéner.

Secrétariat de la Province de Québec

ÉCOLE POLYTECHNIQUE

DE MONTRÉAL

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS

• **INDUSTRIE** •

TOUTES LES BRANCHES DU GÉNIE

1430, RUE SAINT-DENIS MONTRÉAL

Téléphones :

Administration — **LAncaster 9207**
Laboratoire Provincial des Mines — **LAncaster 7880**

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Honorable **ALBINY PAQUETTE**,
Ministre

JEAN BRUCHESI
Sous-Ministre

PRINCIPAUX COURS:

•
Mathématiques
Chimie
Dessin
Electricité
Minéralogie
Arpentage
Mines
Machines Thermiques
Construction Civiles
Génie Sanitaire
Résistance des Matériaux
Physique
Descriptive
Mécanique
Hydraulique
Géologie
Economie Industrielle
Métallurgie
Voirie
Ponts
Chimie Industrielle
Finances
Laboratoires de Recherches
et d'Essais

MINISTÈRE DU SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Jusqu'à septembre dernier, plus de la moitié de nos institutrices rurales recevaient un traitement dérisoire. Désirant mettre fin à cette situation humiliante pour la Province, le Secrétariat a augmenté considérablement le fonds des écoles publiques. L'on peut dire, sans crainte, qu'à l'heure actuelle, 90% des institutrices reçoivent au moins trois cents dollars par année.

Le Secrétariat de la Province tient à ce que l'instruction soit répandue dans toutes les régions de la province. C'est ainsi que les progrès de la colonisation, dans l'Abitibi et le Témiscamingue, ont rendu nécessaire l'érection d'au moins deux cents écoles.

Le Secrétariat de la Province subventionne, chaque année, l'Instruction Publique à tous les degrés. Outre les allocations qu'il donne aux universités et aux collèges classiques, il contribue au maintien de l'enseignement primaire dans les villes et dans les campagnes.

Le Conseil de l'Instruction Publique, formé en nombre égal des évêques de la Province de Québec et de laïques, s'occupe spécialement des programmes d'études, et il dirige l'enseignement primaire. Le Secrétariat de la Province voit à la réalisation des projets adoptés par le Conseil de l'Instruction Publique, et à l'administration en général.

JEAN BRUCHESI,
Sous-ministre

HONORABLE **ALBINY PAQUETTE**,
Ministre.

Anciens de l'Université de Montréal

Encourageons

— LE —

— FILM —

FRANCAIS

LA COMPAGNIE FRANCE-FILM

637, rue Craig, ouest - - Montréal

DIRECTEURS:

MM. ARTHUR VALLÉE — ALBAN JANIN — J.-A. DE SÈVE
PIERRE CHARTON — ALBERT JANIN — R.-A. BENOIT
MAURICE JANIN

